

OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

VINGT-TROISIÈME
RAPPORT ANNUEL DE GESTION
1991





OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

**VINGT-TROISIÈME
RAPPORT ANNUEL DE GESTION
1991**

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	5
1. Exposé sur les publications réalisées avec l'intervention de l'Office	7
1.1. Journal officiel	9
1.2. Publications	10
1.3. Outils documentaires	14
2. Rapport sur la politique générale de vente et résultats obtenus	17
2.1. Organisation	19
2.2. Promotion de vente	21
2.3. Actions d'information	21
2.4. Résultats des ventes	23
3. Coédition	33
3.1. Introduction	35
3.2. Coédition	35
3.3. Copyright	35
3.4. Royalties	35
4. Rapport sur l'activité du bureau comptable	37
4.1. Comptabilité budgétaire	39
4.2. Comptabilité commerciale	48
5. Rapport sur l'activité des services administratifs et techniques	53
5.1. Ateliers	55
5.2. Services généraux	56
5.3. Stock et diffusion	57
5.4. Informatique	60
6. Rapport sur la consultation des marchés et la gestion des contrats conclus par l'Office pour son compte et pour le compte des institutions	65
6.1. Introduction	67
6.2. Activités par secteur	67
6.3. Contrats de prestations et fournitures imputables à l'Office des publications	74

7. Rapport sur les effectifs de l'Office et sur les problèmes de gestion du personnel	75
7.1. Fonctionnaires	77
7.2. Temporaires	79
7.3. Auxiliaires	79
7.4. Correcteurs indépendants (free-lance)	80
7.5. Formation	81
7.6. Concertation avec la représentation du personnel	81
7.7. Concertation avec les organisations syndicales et professionnelles	81
8. Rapport sur l'application des dispositions en vigueur relatives aux traductions à moyen et à long terme	85
8.1. Travaux exécutés pour le Parlement	87
8.2. Travaux exécutés pour le Conseil	87
8.3. Travaux exécutés pour l'Office des publications	87
8.4. Les avis de marchés et le projet Avima	88
8.5. La rationalisation	88

Introduction

Le présent Rapport de gestion, établi par le comité de direction en vertu des dispositions de l'article 4 de la décision portant installation de l'Office des publications officielles des Communautés européennes, rend compte aux institutions de l'activité de l'Office au cours de l'exercice écoulé.

Le comité de direction a eu, au cours de l'exercice 1991, la composition suivante:

M. E. Vinci,
secrétaire général du Parlement;

M. N. Ersbøll,
secrétaire général du Conseil;

M. D. Williamson,
secrétaire général de la Commission et président en exercice du comité de direction;

M. F. De Koster,
directeur général du personnel et de l'administration de la Commission;

M. J.-G. Giraud,
greffier de la Cour de justice;

M. J. Moreau,
secrétaire général du Comité économique et social;

M. P. Everard,
secrétaire général de la Cour des comptes.

Le comité de direction s'est réuni le 18 juin 1991 (titulaires) et les 26 février, 19 mars, 4 juin, 15 octobre et 16 décembre 1991 (suppléants). En outre, vingt-sept dossiers ont été soumis en 1991 au comité de direction par la voie de la procédure écrite.

L'année 1991 a été pour l'Office une année financièrement difficile et le comité de direction a dû être saisi de ces problèmes à différentes reprises.

En effet, la réalité du coût des prestations dont l'Office avait la charge, notamment en matière d'affranchissement et de correction, a été nettement supérieure aux dotations inscrites au budget. Le déficit qui s'est ensuivi n'a pu être comblé que grâce à la prise en charge d'une partie des dépenses d'affranchissement et de correction par certaines institutions, ce qui est contraire au principe selon lequel les dépenses doivent être supportées par le budget propre de l'Office.

Quant à l'état prévisionnel pour 1992 proposé au comité de direction, il a été arrêté sans demande d'effectifs nouveaux. En effet, cette demande portant sur un total de 50 postes devait être incluse dans un budget rectificatif supplémentaire que la Commission s'engageait à introduire suite à une révision des perspectives financières à opérer en cours d'exercice.

Au cours de cet exercice, la commercialisation des publications communautaires a fait l'objet d'une attention particulière du comité de direction, qui s'est penché sur les problèmes posés par la multiplica-

tion et la diversification des points d'accès de même que sur la stratégie de promotion de vente et l'interface avec l'information.

Dans le même ordre d'idée, le comité de direction a chargé les services de l'Office d'une étude en vue de la réalisation d'un guide interinstitutionnel des sources d'information européenne représentant un inventaire complet des relais de l'information communautaire à la disposition du public dans les États membres.

Le comité de direction a réaffirmé et précisé le mandat de l'Office en matière de collaboration avec les éditeurs publics et privés. Un document a été approuvé, décrivant les modalités de recours à la subsidiarité et au partenariat en matière d'édition et définissant les conditions de gestion du copyright et de cession de licences.

La coopération interinstitutionnelle en matière technique a été assurée par la convocation des responsables des ateliers de reproduction. Un des résultats concrets de cette collaboration a été la définition d'une initiative commune en matière d'évacuation des déchets toxiques et polluants des ateliers des institutions.

Au niveau éditorial, la coopération interinstitutionnelle s'est matérialisée par la confrontation, sous l'égide du comité de direction, des programmes de publication des différentes institutions.

Le comité de direction a eu à se préoccuper des modalités de production des documents budgétaires, qui commencent à poser des problèmes techniques en raison de l'ampleur prise par leur publication. Une collaboration étroite entre les institutions concernées et les services compétents de l'Office a permis de dégager une solution satisfaisante pour l'avenir immédiat.

A la demande du secrétariat général du Parlement européen, le comité de direction a chargé les services de l'Office de développer un système d'accès informatisé à distance à partir de Bruxelles et de Luxembourg aux documents institutionnels stockés et archivés optiquement à l'Office. Ce système a été rendu opérationnel et pourra être offert à l'utilisation pour d'autres institutions.

Dans un souci d'économie budgétaire, le comité de direction a engagé une réflexion sur la politique de diffusion du Journal officiel, notamment en ce qui concerne les modalités de fourniture gratuite à des destinataires privilégiés ainsi que les relais de l'information et de la documentation.

En fin d'exercice, le comité de direction a eu à se prononcer sur une proposition de la Commission visant à transférer à l'Office les activités de documentation juridique Celex et les services de commercialisation de banques de données Eurobases. Dans les deux cas, le comité de direction a pris une attitude favorable; cependant, il a fait dépendre son accord non seulement du transfert intégral à l'Office des crédits et effectifs correspondants actuellement inscrits au budget de la Commission, mais également de la mise à la disposition de l'Office de ressources supplémentaires devant permettre de faire faire au système Celex un bond qualitatif substantiel réclamé par toutes les institutions.

1. Exposé sur les publications réalisées avec l'intervention de l'Office

1.1. Journal officiel

1.2. Publications

1.3. Outils documentaires

1.1. Journal officiel

1.1.1. Considérations générales

Globalement, le nombre de pages, toutes séries confondues, a augmenté de près de 2% par rapport à l'année 1990. En effet, une baisse de 10% environ du nombre de pages pour la série C est compensée par une augmentation du nombre de pages pour la série L.

Quant au Supplément, le nombre de pages a progressé de 4%.

L'augmentation au niveau du JO L est principalement due à la publication de la douzième et de la treizième adaptation de la directive 67/548/CEE concernant les substances dangereuses.

En ce qui concerne la série C, il faut savoir qu'en 1990 le nombre de pages exceptionnellement élevé était dû à la publication de l'*Inventaire européen des produits chimiques commercialisés* (Einecs); si l'on compare le nombre de pages entre 1990 et 1991 sans tenir compte de cet ouvrage, on constate une légère augmentation pour 1991.

L'année 1991 a été marquée surtout par la mise en œuvre d'un certain nombre de rationalisations préparées les années précédentes:

- la rationalisation de la traduction des marchés publics a été achevée le 1^{er} janvier 1992;
- le 6 novembre 1991, la recommandation 91/561/CEE (publiée au JO L 305) a proposé l'utilisation de formulaires standardisés pour les avis de marchés publics;
- dans le JO C et le JO L, un nombre important de textes sont produits en entier ou en partie en utilisant des supports magnétiques fournis par les services auteurs. En 1991, ils représentaient 8% des textes publiés et, à l'avenir, il est prévu que cette partie de la production augmentera.

Pendant l'année 1991, l'unité «Journal officiel» a mis en chantier le projet de consolidation qui a pour objectif de mettre en œuvre pour la fin de 1992 une infrastructure de haute technologie permettant de réaliser une consolidation déclaratoire des actes communautaires en vigueur.

1.1.2. Production

a) *Journal officiel*

Séries	1990		1991	
	Numéros	Pages	Numéros	Pages
JO L	382	173 664	377	189 792
JO C	332	141 704	339	127 392
JO S	255	157 248	245	163 992
Total	969	472 616	961	481 176

NB: Le nombre de pages s'entend toutes versions linguistiques confondues.

b) *Documents budgétaires et tarifaires*

L'Office a assuré la publication de l'avant-projet de budget et du projet de budget, dont le nombre de pages, toutes langues confondues, s'élève respectivement à 16 754 et 13 545.

En 1991, le *Tarif intégré communautaire* (Taric) a été publié pour la dernière fois en tant que document isolé. A partir de 1992, il apparaîtra dans la série C. En 1991, le nombre de pages, toutes langues confondues, s'élevait à 14 364.

Tableau 1 — Évolution du nombre de pages par série du Journal officiel pour la période 1986-1991 (toutes versions linguistiques confondues)

Séries	1986	1987	1988	1989	1990	1991
JO L	182 880	182 340	177 732	183 348	173 664	189 792
JO C	82 548	97 263	92 925	104 058	141 704	127 392
JO S	104 895	121 905	182 034	170 136	157 248	163 992
Total	370 323	401 508	452 691	457 542	472 616	481 176

1.2. Publications

1.2.1. Développements

Des efforts considérables ont été consentis pour assurer l'avancement de plusieurs développements, notamment dans le domaine de la publication électronique.

En matière de manuels de formation destinés aux services auteurs, notons que:

- le *Vade-mecum de l'éditeur*, troisième édition, a été mis sous presse en version française, la préparation des autres versions linguistiques étant elle aussi bien avancée;
- une première version de l'ouvrage *Introduction aux méthodes de publication — La place de la PAO aujourd'hui* a servi de base à deux cycles pilotes de formation dont les conclusions permettront une dernière mise au point de ce guide et des cours de formation correspondants;
- l'expérience pilote PAO a fait ressentir le besoin d'une série de trois «miniguides» (Q-Office, Word-Perfect et MS-Word) destinés à faciliter aux responsables de la frappe des textes la préparation de manuscrits électroniques. La conception de ces miniguides a été entamée en parallèle avec la mise au point du support de base.

Dans un but de rationalisation du processus de production, certains développements ont été menés à terme. Il a fallu notamment:

- organiser le traitement des manuscrits électroniques sur les projets importants comme la revue *Europe sociale*, le *Bulletin des Communautés européennes* ou encore le *Rapport général sur l'activité des Communautés européennes*, le *Rapport annuel* de la Cour des comptes, etc., en collaboration étroite avec les services de traduction;
- préparer le renouvellement du système d'édition électronique de l'unité «publications» en prévoyant, notamment, de la renforcer dans le domaine de la création graphique;
- finaliser l'étude du projet d'annuaire interinstitutionnel, qui entre maintenant en phase de réalisation.

La tendance vers l'utilisation de manuscrits électroniques s'accélère et approche déjà 40% des pages corrigées traitées, ce qui implique une réévaluation permanente de l'organisation du travail.

Tableau 2 — Répartition par pays des documents publiés en 1991 au Supplément au Journal officiel

Documents	B	DK	D	GR	E	F	IRL	I	L	NL	P	UK	Sous-total CEE	États- Unis	Japon	AELE	Sous-total GATT	Autres	Total
GEIE	56	1	12	0	0	27	1	1	0	10	1	7	116	—	—	—	—	—	116
Cours de change FED	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	—	12	12
Avis FED et PHARE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	—	197	197
Travaux:																			
— préinformations	12	6	472	—	1	126	5	4	1	10	—	201	838	—	—	—	—	—	838
— avis	156	52	2 029	367	635	1 998	22	1 276	29	80	176	707	7 527	—	—	—	—	—	7 527
— résultats	3	6	437	—	18	700	6	181	34	16	1	131	1 533	—	—	—	—	—	1 533
Fournitures:																			
— préinformations	32	22	66	1	—	77	5	3	5	3	1	74	289	—	—	4	4	—	293
— avis	292	358	1 102	643	848	2 644	52	1 318	17	167	266	2 968	10 675	2 828	2 528	338	5 694	—	16 369
— résultats	71	234	316	—	8	1 166	8	30	17	65	1	1 650	3 566	523	2 706	282	3 511	—	7 077
Rubrique III	152	0	39	43	27	467	6	322	70	18	17	194	1 355	—	—	—	—	50	1 405
Sous-total	774	679	4 473	1 054	1 537	7 205	105	3 135	173	369	463	5 932	25 899	3 351	5 234	624	9 209	259	35 367
Informations complémen- taires et rectificatifs	59	9	125	164	108	210	10	162	9	8	140	137	1 141	0	5	4	9	61	1 211
Total 1991	833	688	4 598	1 218	1 645	7 415	115	3 297	182	377	603	6 069	27 040	3 351	5 239	628	9 218	320	36 578
Total 1990	799	579	2 866	663	3 049	8 876	133	3 784	121	381	492	5 143	26 886	2 563	3 842	654	7 059	288	34 233
Croissance 1991/1990 (en %)	4	19	60	84	-46	-16	-14	-13	50	-1	23	18	1	31	36	-4	31	11	7

Source: Base TED et ses archives.

Tableau 3 — Évolution du nombre de documents publiés au JO S

Années	Nombre de documents
1986	10 651
1987	13 545
1988	19 279
1989	31 385
1990	34 233
1991	36 578

1.2.2. Production

Plus encore qu'en 1990, l'exercice a été marqué par la production d'un grand nombre de publications de petit volume, mais d'une grande complexité typographique et souvent à grand tirage, à fournir dans des délais toujours plus réduits.

Cette dernière contrainte n'a pas épargné le reste de la production. On peut cependant noter le fait que les auteurs sont de plus en plus conscients de la nécessité d'honorer leurs propres engagements, notamment le respect des dates de remise de manuscrits.

Le nombre de pages produites s'est stabilisé au niveau très élevé atteint en 1990; en revanche, le nombre d'ouvrages traités a connu une forte progression.

Volume produit	1990	1991	Évolution (en %)
Nombre de parutions	3 242	3 945	+ 23
Nombre de pages corrigées	242 716	244 668	+ 1
Nombre de pages non corrigées	186 133	186 611	—

On notera, dans un contexte général de stabilité, la forte progression des publications en espagnol et, surtout, en allemand, cette dernière langue se trouvant maintenant à parité avec le français.

1.2.3. Analyse de la production

Tableau 4 — Répartition de la production par ordonnateur

Institutions	Pages corrigées			Pages non corrigées		
	1990	1991	%	1990	1991	%
Parlement européen	39 613	49 531	+ 25	4 611	10 861	+ 136
Conseil	4 457	4 664	+ 5	26 413	9 928	- 62
Commission (1)	99 175	93 294	- 6	142 847	151 234	+ 6
Cour de justice	85 313	80 095	- 6	2 653	3 383	+ 28
CES	7 217	10 522	+ 46	5	40	—
Cour des comptes	4 253	4 308	+ 1	2 192	945	- 57
Cedefop	2 572	2 079	- 19	7 308	10 090	- 38
BEI	116	175	—	104	130	—
Total	242 716	244 668	+ 1	186 133	186 611	—

(1) Dans ces chiffres sont incluses 435 pages corrigées et 178 pages non corrigées pour la Fondation européenne de Dublin, et 700 pages corrigées pour l'Institut universitaire européen de Florence.

Parmi les mouvements importants, on relèvera la forte progression des publications du Parlement européen, alors que le Comité économique et social revient à ses niveaux de 1989 et que les autres institutions maintiennent des volumes de production très importants.

Tableau 5 — Ventilation par langue du nombre de pages corrigées

Langues	1991	1990	Variation (en %)
ES	27 415	24 677	+ 11
DA	21 855	22 749	- 4
DE	31 919	27 041	+18
GR	21 254	21 918	- 3
EN	33 269	33 710	- 1
FR	31 931	32 623	- 2
IT	28 590	28 806	- 1
NL	22 506	26 002	- 3
PT	25 701	25 190	+ 2
Total	244 440 (¹)	242 716	+ 1

(¹) Non compris 228 pages en hongrois, polonais et tchèque.

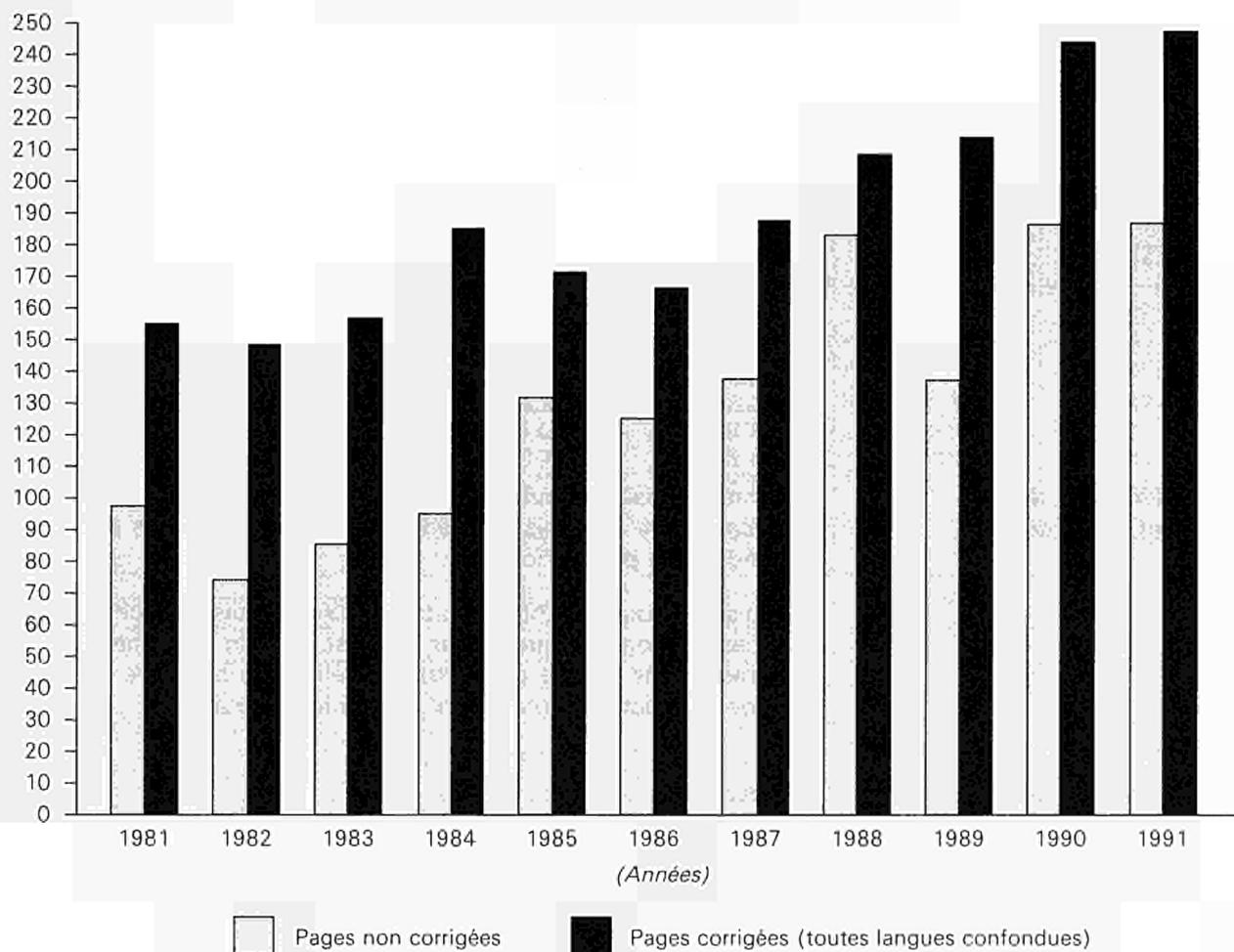
1.2.4. Documents officiels

La publication des documents officiels (COM finals, rapports du PE, avis du CES) met à la disposition du public la chaîne d'élaboration des textes officiels. Les rapports du PE sont uniquement disponibles sur microfiche.

Nombre de documents officiels par langue: 1 289 en 1991 contre 1 228 en 1990.

Évolution du nombre de pages publiées

(en milliers de pages)



1.3. Outils documentaires

1.3.1. Tables, répertoire et catalogues

Durant l'exercice sous revue, le rythme habituel de la production des tables alphabétiques et méthodologiques a été maintenu.

Les seizième et dix-septième éditions du *Répertoire de la législation communautaire en vigueur* ont été produites en février et août 1991.

Dans un souci de rationalisation et afin de mieux planifier la charge de travail des ateliers, un nouveau système de production du catalogue des documents a été mis en place, avec la réalisation de la composition des documents dans les ateliers de l'Office. Ce système a d'abord été appliqué aux documents COM et, ensuite, au *Catalogue des publications* (catalogue annuel cumulatif).

Le programme de production du *Catalogue des publications* comprenait trois numéros trimestriels ainsi qu'une édition cumulative 1985-1991. Cette dernière édition a été entamée suite à de nombreuses demandes émanant des bureaux de vente et d'abonnés et a remplacé l'édition annuelle.

Volume publié (en pages)

Publications	1991	1990	Évolution (en %)
Tables alphabétiques:			
— mensuelles (novembre à octobre)	5 414	5 140	+ 5,33
— annuelles	2 708	2 700	+ 0,30
Tables méthodologiques:			
— mensuelles	3 780	3 832	- 1,35
— annuelles	2 820	2 849	- 1
Répertoire	17 652	16 943	- 4,18
Catalogue des publications	4 264 ⁽¹⁾	2 348 ⁽²⁾	+ 81,6
Catalogue des documents:			
— listes mensuelles	1 305	864	+ 51
— catalogue semestriel	—	630	—
— édition annuelle	1 674	1 323	+ 26,5
Total	39 617	36 629	+ 8,15

(¹) Estimation du cumulatif de 1985 à 1991 inclus.

(²) Chiffre rectifié.

1.3.2. Minicatalogue et abstracts

Une rationalisation substantielle du processus de la production du *minicatalogue* a permis une réduction considérable des délais dans le calendrier de production.

La mise en route du projet «*abstracts*» a permis l'enrichissement des notices bibliographiques dans la base Crenot. Le chargement des abstracts dans Crenot permettra d'améliorer la structure et le processus de production, notamment du minicatalogue.

1.3.3. Thésaurus

Eurovoc

En 1991, le comité directeur d'Eurovoc a décidé de produire, à compter de l'exercice prochain, une nouvelle version du thésaurus Eurovoc.

Thésaurus européen de l'éducation (ex-Eudised)

Le *Thésaurus européen de l'éducation*, publié dans les neuf langues officielles au cours de l'été de 1991, est spécialement conçu pour le traitement de l'information multilingue en matière d'éducation. Étant l'aboutissement d'une coopération étroite entre la Commission des Communautés européennes et le Conseil de l'Europe, la production dudit thésaurus a été coordonnée par l'Office en utilisant des logiciels spécifiques qu'il a développés.

1.3.4. Développements et projets

Arcind (catalogage et indexation des archives)

Le catalogage et l'indexation des archives de l'Office se sont terminés durant l'exercice sous revue. L'Office dispose donc d'archives comprenant des notices bibliographiques dans les neuf langues de la presque totalité des ouvrages produits par les institutions.

Picto (création des terminogrammes)

Suite à l'utilisation de ce logiciel pour la création des terminogrammes d'Eurovoc (volume 5), une version modifiée de *Picto* a été utilisée pour générer les terminogrammes du *Thésaurus européen de l'éducation* (voir ci-dessus).

Arcdon (archives sur disque optique numérique)

L'archivage sur disque optique numérique a progressé selon le tableau ci-après.

Arcdon	1990	1991	Évolution (en %)	Contenu total de la base Arcdon
Nombre d'articles chargés :				
— JO L	3 429	3 249	- 5,24	42 299
— PV du PE	108	90	- 16,66	996
— questions écrites	206	344	+ 66,99	1 990
— documents COM	—	1 344	—	2 501
Total	3 743	5 027	+ 34,30	47 786
Nombre de pages chargées :				
— JO L	164 767	158 203	- 3,98	1 262 401
— PV du PE	34 065	28 701	- 15,74	224 742
— questions écrites	9 777	15 285	+ 56,33	84 550
— documents COM	—	34 891	—	58 908
Total	208 609	237 080	+ 13,64	1 630 601
Nombre de pages commandées (total)	29 210	60 938	+ 108,62	
Nombre de pages imprimées (total)	194 693	205 972	+ 5,79	

2. Rapport sur la politique générale de vente et résultats obtenus

2.1. Organisation

2.2. Promotion de vente

2.3. Actions d'information

2.4. Résultats des ventes

2.1. Organisation

2.1.1. Réseau de vente

En 1991, le réseau de vente de l'Office a été étendu, en Europe, à la Finlande, à la Tchécoslovaquie, à Chypre et à la Norvège et, hors de l'Europe, au Sud-Est asiatique à partir de Singapour. Des bureaux de vente existent maintenant dans 28 pays, assurant ainsi une large couverture du marché potentiel.

Le réseau d'eurolibrairies a également été étoffé, principalement en direction des Pays-Bas et vers l'Allemagne, pour atteindre un nouveau total de 48 partenaires.

En matière de *document delivery*, les négociations ont abouti avec la firme EPMS aux Pays-Bas.

L'info-point de Luxembourg, caractérisé par le logement dans la même infrastructure des fonctions de vente et d'information, a poursuivi ses activités et est clairement apprécié par le public.

Il en va de même de l'info-point de Bruxelles, par l'intermédiaire duquel l'Office assure la promotion et la commercialisation de publications.

L'Office a, en outre, participé aux projets de création d'info-points à Bonn, à Lisbonne et à Londres pour ce qui est du volet «commercialisation».

L'Office a organisé sa réunion annuelle des bureaux de vente de 1991 à Paris. Au cours de cette réunion, l'accent a été mis particulièrement sur les objectifs de partenariat en matière d'édition et de capillarité des réseaux de diffusion.

2.1.2. Gestion des stocks, traitement des commandes, facturation

L'augmentation continue du nombre de commandes à traiter ainsi que leur diversité constituent un défi permanent pour l'Office, qui doit assurer leur traitement dans des délais raccourcis.

Ainsi, une attention particulière a été apportée à l'amélioration du système Catel afin de faciliter la recherche et la commande des publications par les bureaux de vente.

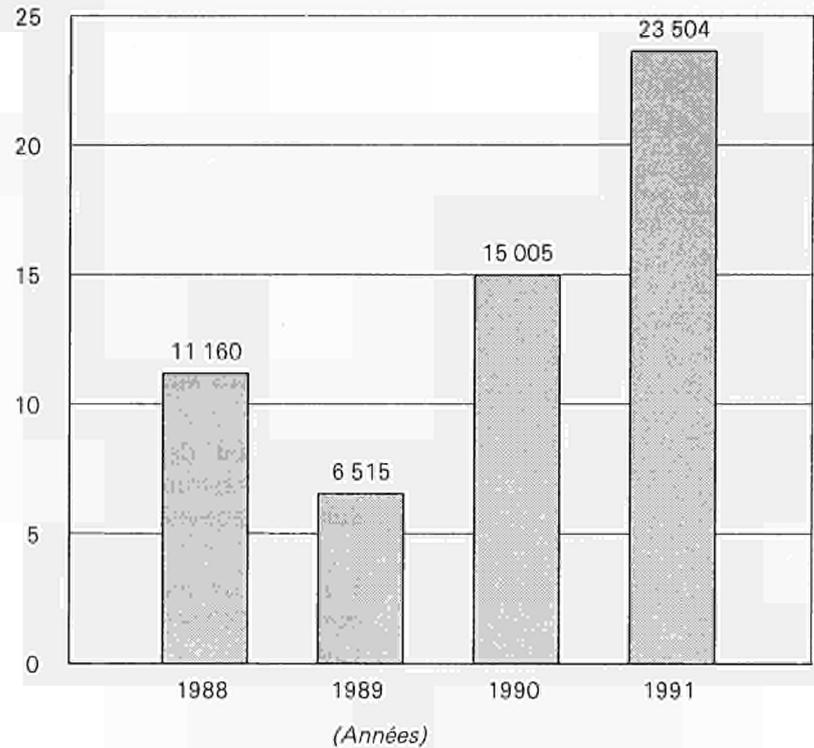
Dans le même esprit, l'Office a approfondi l'étude des différentes possibilités pour l'échange électronique de données avec les bureaux de vente (inventaires, factures, etc.). Cette étude devrait aboutir en 1992.

En 1991, l'Office a envoyé 23 504 factures (15 005 en 1990), dont 20 839 aux clients des pays membres de la Communauté européenne (voir graphique ci-après).

Quelques difficultés techniques qui avaient entravé la cadence de la facturation des abonnements «participation aux frais d'envoi» en 1990 ont été résolues en 1991. Ces factures sont nombreuses (d'où l'augmentation substantielle du nombre de factures produites en 1991), mais portent sur des montants très modestes.

Nombre de factures par année

(Milliers)



2.1.3. Diffusion gratuite

Le nombre d'euroguichets (centres d'information et de conseil aux PME créés sous l'impulsion de la Commission) est passé de 205 à 213 au cours de l'exercice, 7 des nouveaux se trouvant dans le territoire de l'ancienne République démocratique Allemande.

Le nombre d'abonnés aux publications disponibles contre paiement des frais d'affranchissement a été légèrement réduit. A la fin de l'exercice 1991, il représentait 9 205 abonnements, soit près de 5 000 factures.

Cette diminution résulte de l'abandon d'un certain nombre de titres pour lesquels l'Office avait enregistré moins de 100 abonnés, titres qui ont été repris en diffusion gratuite complète par le secrétariat général de la Commission.

En ce qui concerne les CDE et les bibliothèques depositaires, leur répartition est actuellement la suivante:

- centres de documentation complets: 217 (+36);
- centres de documentation spécialisés: 173 (+12);
- bibliothèques depositaires: 83 (+3);
- bibliothèques depositaires «réduites»: 16 (+3);
- centres de référence européenne: 192 (+6).

La section «diffusion gratuite» continue par ailleurs de gérer la diffusion gratuite du Journal officiel, dont le principe même est en cours d'évaluation, interne et externe, tant par envoi systématique qu'au numéro.

2.1.4. Gestion des fichiers

La gestion des fichiers au sein de l'Office même a été centralisée au cours de l'exercice.

L'Office a aussi organisé la gestion d'une partie des fichiers des institutions qui en avaient fait la demande. Son expérience dans le domaine a permis à l'Office de proposer des règles d'harmonisation de traitement des adresses tout en tenant compte des besoins spécifiques à chaque utilisateur.

La Fondation européenne de Dublin a été parmi les premiers à profiter des nouvelles possibilités de gérer directement les fichiers dont elle est propriétaire.

La base de données SAGAP (maintenant à sa troisième version) contient environ 180 000 adresses et 429 listes pour le publipostage (mailing lists) exploitées par l'Office.

2.2. Promotion de vente

L'Office a procédé, au cours de l'exercice écoulé, à la diffusion de 44 dépliant publicitaires à grand tirage et a assuré la réalisation et la diffusion des catalogues suivants:

- catalogue annuel et trimestriel des publications;
- catalogue annuel et mensuel des documents;
- minicatalogue;
- catalogue de l'Office statistique.

La participation aux foires et salons a été diversifiée:

- 16 participations directes à des foires du livre;
- 16 participations indirectes (par l'intermédiaire d'autres services ou de firmes spécialisées) à des foires du livre (entre autres, en Australie, en Égypte, à Chypre);
- 6 participations à des salons informatiques, où l'Office a pu présenter sa gamme de bases de données publiques.

2.3. Actions d'information

Au cours de l'exercice 1991, l'Office a procédé à un nombre important d'actions d'information à l'intention d'un public très divers.

Ces actions ont été organisées partiellement dans les locaux mêmes de l'Office et partiellement en d'autres lieux.

Les tableaux 6 et 6 bis donnent l'aperçu des actions organisées dans les locaux de l'Office.

Tableau 6 — Visites officielles à l'Office en 1991

Caractère et nombre de visiteurs	Pays/Organisation
Étudiants en commerce extérieur (86)	France: Institut de recherche et réflexion sur la coopération européenne (IUT)
Étudiants (30)	France: IUT
Documentalistes (17)	Espagne: diverses régions autonomes
Bibliothécaires (5)	Suède: Swedish Library Services
Avocats (12)	Pays-Bas
Bibliothécaires (26)	Irlande
Conseil d'État (30)	Luxembourg
Journalistes (15)	Luxembourg
Étudiants (25)	Allemagne: universités d'Oldenburg et de Rostock
Stagiaires (15)	Ancienne Union soviétique, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie
Directeurs d'eurolibairies (20)	Espagne
Bibliothécaires (20)	Pays d'Europe centrale
Professeurs et étudiants (25)	Allemagne: université d'Oldenburg

Tableau 6 bis — Actions de présentation et exposés extra-muros

Auditoire	Lieu de l'action
Experts liés aux milieux de l'information en Europe centrale et de l'Est	Luxembourg
Euroguichets	Bruxelles
Membres de collectivités locales (Languedoc-Roussillon)	Luxembourg
Euro-info: milieux bancaire et industriel polonais	Varsovie
Euroguichets	Berlin
Banquiers et industriels suisses	Zurich
Euroguichets	Bruxelles
Imprimeurs néerlandais	Bruxelles
Eurograf (représentants de l'industrie graphique de la Communauté)	Bruxelles
Imprimeurs néerlandais	La Haye
Nouveaux fonctionnaires des institutions	Luxembourg
Nomenclaturistes et statisticiens des pays membres et de l'AELE	Luxembourg
Représentants nationaux Caddia	Luxembourg

2.4. Résultats des ventes

2.4.1. Périodiques

Le tableau 7 donne la récapitulation générale de l'évolution des abonnements au Journal officiel, aux autres périodiques et aux documents.

L'évolution générale s'exprime par une augmentation des ventes de 5,84%.

Tableau 7 — Récapitulation générale de l'évolution des abonnements

Publications	1990	1991	Évolution (en %)
Journal officiel			
— séries L+C (papier)	13 556	14 436	+ 6,49
— série S (papier)	6 672	7 481	+12,13
— séries L+C (microfiches)	985	1 114	+13,10
— série C (concours)	2 614	3 208	+22,72
Publications autres que le JO	23 548 (¹)	24 005	+ 1,94
Documents	3 555	3 660	+ 2,95
Total	50 930 (¹)	53 904	+ 5,84

(¹) Chiffres corrigés.

a) Journal officiel

Le tableau 8 donne l'évolution des abonnements au Journal officiel, séries L+C et S, ainsi que des séries L+C en microfiches.

La tendance à la progression sensible des ventes du supplément au Journal officiel et de la version microfiche s'est confirmée.

Tableau 8 — Évolution des abonnements au Journal officiel

Langues	Séries L+C papier		Série S papier		Séries L+C microfiches	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991
ES	2 195	2 262	340	350	122	157
DA	469	507	408	513	38	36
DE	1 621	1 824	732	889	141	158
GR	267	289	52	49	4	3
EN	2 395	2 603	2 806	3 264	282	295
FR	2 818	2 912	970	1 003	235	277
IT	2 093	2 279	789	775	61	77
NL	999	1 009	434	490	80	89
PT	699	751	141	148	22	22
Total	13 556	14 436	6 672	7 481	985	1 114

b) *Autres publications*

Le tableau 9 donne l'évolution des abonnements aux périodiques autres que le Journal officiel.

L'évolution générale se traduit par une légère augmentation de 1,94%.

Le tableau 10 donne l'évolution des abonnements aux documents.

Tableau 9 — Évolution des abonnements aux publications autres que le Journal officiel

Titres	1990	1991	Évolution (en %)
<i>Parlement</i>			
— Débats (version papier)	409	357	- 12,71
— Débats (version microfiches)	57	62	+ 8,77
— Procès-verbaux des sessions du PE (1) (microfiches)	12	—	—
Total	478	419	- 12,34
<i>Commission</i>			
a) Publications générales:			
— Bulletin des Communautés européennes et tous les suppléments	4 301	4 282	- 2,30
— Marchés agricoles — Prix	246	231	- 6,09
— Publications récentes sur les Communautés européennes, reçues par la bibliothèque	146	149	+ 2,06
— Énergie en Europe (2)	898	1 046	+ 16,49
— Économie européenne et suppléments A et B	2 749	2 840	+ 3,32
— Erasmus	1 138	1 210	+ 6,33
— Europa Transports	172	190	+ 10,47
— «euro abstracts» et suppléments à «euro abstracts»	239	228	- 4,60
— Terminologie et traduction	285	274	- 3,65
— Scad Bulletin	186	183	- 1,61
— Europe sociale (3 numéros) et suppléments	1 018	1 260	+ 23,78
— Résultats de l'enquête de conjoncture	235	236	+ 0,43
Total des publications générales	11 613	12 129	+ 4,45
b) Publications d'Eurostat:			
— Statistiques rapides	57	79	+ 38,60
— Production industrielle	225	229	+ 1,78
— ECU-SME information	322	344	+ 6,84
— Eurostatistiques	1 182	1 205	+ 1,95
— Indice des prix à la consommation	246	283	+ 15,05
— Comptes nationaux trimestriels SEC	120	130	+ 8,34
— Monnaie et finances — Données trimestrielles	165	185	+ 12,13
— Sidérurgie — Statistiques mensuelles	259	268	+ 3,48
— Gains, industrie et services	157	168	+ 7,01
— Conjoncture services	5	7	+ 40,00
— Commerce extérieur — Statistiques mensuelles	500	469	- 6,20
— Prix agricoles, séries sélectionnées de la banque de données Cronos (3)	324 (5)	313	- 5,40
— Microfiches: prix agricoles	64	23	- 64,06
— Conjoncture industrielle	317	315	- 0,63
— Énergie — Statistiques mensuelles (4)	686	682	- 0,58
— Production agricole (3)	620	524	- 15,48
— Chômage — Bulletin mensuel	276	285	+ 3,27
Total des publications Eurostat	5 525 (5)	5 509	- 0,29
Total des publications de la Commission	17 138 (5)	17 638	+ 2,92

Tableau 9 (suite) — Évolution des abonnements aux publications autres que le Journal officiel

Titres	1990	1991	Évolution (en %)
<i>Cedefop</i>			
Cedefop — Formation professionnelle	3 327	3 270	- 1,71
<i>Institut universitaire européen</i>			
Bulletin of European Political Cooperation	83	97	+16,87
<i>Cour de justice</i>			
Recueil de la jurisprudence	2 201	2 246	+ 2,05
<i>Comité économique et social</i>			
Bulletin	321	335	+ 4,37
Total général	23 548 ⁽⁵⁾	24 005	+ 1,94

(1) N'existe plus.

(2) Ces chiffres comprennent l'abonnement «Énergie, abonnement global».

(3) Ces chiffres comprennent l'abonnement «Agriculture, abonnement global» (code VXT).

(4) Ces chiffres comprennent les abonnements «Énergie, abonnement complet» (code VVD) et «Énergie, abonnement global» (code VVX).

(5) Chiffres corrigés.

Tableau 10 — Évolution des abonnements aux documents

Titres	1990	1991	Évolution (en %)
<i>Parlement ⁽¹⁾</i>			
Rapports: abonnements microfiches	120	115	- 4,17
Total	120	115	- 4,17
<i>Commission</i>			
Documents COM:			
— abonnements globaux ⁽¹⁾	166	175	+5,42
— abonnements sélectifs	1 712	1 797	+4,96
— abonnements microfiches	175	176	+0,57
Total	2 053	2 148	+4,63
<i>Comité économique et social</i>			
Avis:			
— abonnements globaux ⁽¹⁾	118	119	+0,85
— abonnements sélectifs	1 139	1 159	+1,76
— abonnements microfiches	125	119	- 4,80
Total	1 382	1 397	+1,09
Total général	3 555	3 660	+2,95

(1) Ces chiffres comprennent les abonnements interinstitutionnels.

2.4.2. Monographies

Tableau 11 — Premières entrées au Catalogue des publications 1991 (sauf périodiques)

Institutions	Nombre
Parlement	32
Conseil	11
Commission	913
— Eurostat	(102)
— Secrétariat général	(67)
— DG V	(10)
— DG XIII	(662)
— DG X	(45)
— Task-force	(13)
— OPOCE	(14)
CES	11
Cedefop	48
Cour des comptes	6
Fondation européenne (Dublin)	17
Total	1 038

L'Office a catalogué et mis en vente 1 038 nouveaux titres (tableau 11).

Les tableaux 12 et 13 donnent les titres qui se sont le mieux vendus, respectivement par nombre d'exemplaires et par chiffre d'affaires.

Tableau 12 — Classement des 15 premières publications par nombre d'exemplaires vendus

Classement	Titres	Quantités	Chiffre d'affaires net (en écus)
1	L'Europe en chiffres (deuxième édition)	7 411	20 202,29
2	Traités instituant les CE (édition 1987, abrégée)	4 679	31 517,22
3	Statistiques de base (vingt-huitième édition)	4 510	17 290,64
4	Panorama of EC Industry 1990	3 321	58 056,40
5	Des normes communes pour les entreprises	3 019	8 158,95
6	Statistiques de base (vingt-septième édition)	2 837	9 167,55
7	Organigramme de la Commission (février 1990)	2 692	4 842,60
8	XXIII ^e Rapport général sur l'activité des CE en 1989	2 476	13 864,99
9	Panorama of EC Industry 1991/1992	2 443	127 209,47
10	L'Europe en chiffres (première édition)	2 427	2 625,30
11	Guide de la création d'entreprises et des activités artisanales dans la CE	2 330	48 545,96
12	Télécommunications en Europe	2 235	7 118,99
13	Organigramme de la Commission (septembre 1990)	2 233	5 034,00
14	The rules governing medicinal products (volume IV)	2 165	9 461,99
15	Rapport général 1990	2 088	11 898,55

Tableau 13 — Classement des 15 premières publications par chiffre d'affaires net réalisé

Classement	Titres	Quantités	Chiffre d'affaires net (en écus)
1	Panorama of EC Industry 1991/1992	2 443	127 209,47
2	Panorama of EC Industry 1990	3 321	58 056,40
3	Guide de la création d'entreprises et des activités artisanales dans la CE	2 330	48 545,96
4	Taric 1991	482	37 824,00
5	Traités instituant les CE (édition 1987, abrégée)	4 679	31 517,22
6	L'Europe en chiffres (deuxième édition)	7 411	20 202,29
7	Unternehmer in Europa — Ein Handbuch f. KMU	1 057	18 085,20
8	Statistiques de base (vingt-huitième édition)	4 510	17 290,64
9	Traités instituant les CE (édition 1987, volume I)	866	17 287,14
10	Operations of the EC concerning small and medium enterprises	824	17 023,65
11	The rules governing medicinal products (volume II)	1 975	15 075,07
12	Rapport général 1989	2 476	13 864,99
13	The rules governing medicinal products (volume III)	1 136	12 027,01
14	Rapport général 1990	2 088	11 898,55
15	Nimexe 1990 A-Z (papier)	40	11 119,50

2.4.3. Publications électroniques

La progression des produits offerts au public s'est poursuivie au cours de l'exercice 1991 avec une augmentation de plus de 5% des recettes brutes pour ce secteur. Elle porte sur de nouvelles bases de données ouvertes en ligne, mais également sur des produits de type CD-ROM ou bandes magnétiques.

Le tableau 14 présente l'évolution de la clientèle directe des bases de données ainsi que celle du réseau de diffusion.

Le tableau 14 bis reflète l'évolution de la facturation des produits électroniques en 1991.

Tableau 14 — Évolution de la diffusion des bases de données

	1990	1991	Évolution (en %)
1. Clients			
1.1. <i>Clients Eurobases</i>			
— Utilisateurs finals	840	1 300	+ 55
— CDE-DEP	160	185	+ 16
— Utilisateurs privilégiés	60	85	+ 41
— Euroguichets	180	200	+ 11
— Clients des agents commerciaux	120	215	+ 79
— Agents de presse	—	27	—
— Carrefours ruraux	—	7	—
1.2. <i>Clients ECHO/TED</i>			
— Utilisateurs finals	1 500	2 120	+ 41
— Euroguichets	160	165	+ 3
— Clients des agents commerciaux	30	70	+133
1.3. <i>Clients Catel et Abel</i>			
190 demandes d'accès pour Abel et Catel ont été faites pendant l'année 1991.			

Tableau 14 (suite) — Évolution de la diffusion des bases de données

	1990	1991	Évolution (en %)
2. Distributeurs			
2.1. Eurobases			
2.1.1. Celex			
— Serveurs	6	6	
— Licence	8	8	
— Licence CD-ROM	4	5	
— Gateway	3	4	
— Agents	9	13	
2.1.2. SCAD			
— Serveurs	1	1	
— Licence	3	3	
— Licence CD-ROM	1	1	
— Gateway	3	3	
— Agents	6	13	
2.1.3. Info 92			
— Serveurs	2	2	
— Licence	1	5	
— Licence CD-ROM	—	—	
— Gateway	3	2	
— Agents	6	11	
2.1.4. ECLAS			
— Serveurs	1	—	
— Licence	1	1	
— Licence CD-ROM	—	—	
— Gateway	1	1	
— Agents	5	10	
2.1.5. Rapid			
— Serveurs	2	1	
— Licence	1	3	
— Licence CD-ROM	—	—	
— Gateway	1	1	
— Agents	5	11	
2.1.6. Sesame			
— Serveurs	1	2	
— Licence	1	1	
— Licence CD-ROM	—	—	
— Gateway	—	—	
— Agents	2	8	
2.1.7. Eurocron			
— Serveurs	—	—	
— Licence	—	—	
— Licence CD-ROM	—	—	
— Gateway	—	—	
— Agents	—	9	
2.2. TED			
— Serveurs	5	4	
— Licence	5	7	
— Gateway	4	2	
— Agents	7	15	
2.3. Abel			
— Serveurs	—	—	
— Licence	—	1	
— Gateway	—	—	
— Agents	—	7	

Tableau 14 bis — Facturation

En 1991, environ 7 200 factures (en 1990: 5 500) ont été établies.

(en écus)

	1990	1991
1. Facturation Eurobases		
a) Celex		
— Royalties	88 977	66 183
— Consultation	375 360	338 228
— Manuels de l'utilisateur	460	1 034
Total Celex	464 797	405 445
b) SCAD		
— Royalties	8 858	8 294
— Consultation	28 051	22 261
Total SCAD	36 909	30 555
c) Info 92		
— Royalties	7 348	4 382
— Consultation	1 893	4 770
Total Info 92	9 241	9 152
d) ECLAS		
— Royalties	—	4 650
— Consultation	—	6 300
Total ECLAS	—	10 950
e) Rapid		
— Royalties	—	13 825
— Consultation	—	142 700
Total Rapid	—	156 525
f) Sesame		
— Royalties	1 000	1 000
— Consultation	—	2 402
Total Sesame	1 000	3 402
g) Eurocron		
— Royalties	—	—
— Consultation	—	1 951
Total Eurocron	—	1 951
h) Formation Eurobases		
— Cours de formation	61 485	76 845
— Frais de mission pour formation	2 253	13 683
Total formation Eurobases	63 738	90 528
Total facturation Eurobases	575 685	708 508

Tableau 14 bis (suite) — Facturation

(en écus)

	1990	1991
2. Facturation TED		
a) Royalties	63 223	118 869
b) Consultation TED on-line	68 850	55 093
c) Transmission TED par télex/fax	36 013	12 791
<i>Total facturation TED</i>	<i>168 086</i>	<i>186 753</i>
3. Facturation Abel		
a) Consultation	2 358	2 511
b) Document delivery	80	—
<i>Total facturation Abel</i>	<i>2 438</i>	<i>2 511</i>
4. Facturation Eurostat		
a) Royalties		
— Cronos	4 572	32 574
— Comext	16 467	2 013
<i>Total royalties Eurostat</i>	<i>21 039</i>	<i>34 587</i>
b) Bandes magnétiques		
— Cronos	22 178	16 450
— Comext	115 633	49 521
— Regio	4 740	5 000
— TES	2 568	370
— FSSRS	800	480
— Sabine	3 017	2 383
<i>Total bandes magnétiques Eurostat</i>	<i>148 936</i>	<i>74 204</i>
c) Disquettes		
— Cronos	2 531	5 468
— Comext	7 614	10 194
— Regio	1 160	2 720
— Sabine	100	350
<i>Total disquettes Eurostat</i>	<i>11 405</i>	<i>18 732</i>
d) Datashop		
— Listings Cronos	2 531	1 941
— Listings Comext	87 847	100 442
— Listings Regio	157	1 426
— Listings FSSRS	2 075	7 049
— Photocopies	5 496	7 074
— Frais de transmission de fax	928	630
<i>Total Datashop</i>	<i>99 034</i>	<i>118 562</i>
e) CD-ROM Comext		
— Abonnement	—	36 000
— Données mensuelles (commandes isolées)	—	500
— Données historiques supplément 1	—	2 170
— Données historiques supplément 2	—	5 725
<i>Total CD-ROM Comext</i>	<i>—</i>	<i>44 395</i>
<i>Total facturation Eurostat</i>	<i>280 414</i>	<i>290 480</i>

Tableau 14 bis (suite) — Facturation

(en écus)

	1990	1991
5. Autres produits		
a) Bandes magnétiques BDS	3 100	—
b) Bandes magnétiques Volimex	240	—
c) Bandes magnétiques Bach	—	1 440
d) Bandes magnétiques YNA	—	240
e) Bandes magnétiques Eurovoc	3 450	460
f) Bandes magnétiques JO	100	39 222
g) Bandes magnétiques Einecs	13 970	6 770
h) Einecs CD-ROM	5 524	822
i) Royalties Formex	—	2 400
j) ECHO CCL Training disquette	—	2 460
k) ECHO User manual	—	1 090
<i>Total autres produits</i>	<i>26 384</i>	<i>54 904</i>
Total facturation	1 053 007	1 243 156

3. Coédition

3.1. Introduction

3.2. Coédition

3.3. Copyright

3.4. Royalties

3.1. Introduction

L'exercice a été surtout dominé par la préparation de la sortie de presse de deux ouvrages d'envergure: *L'écu*, d'Emerson et Huhne, et *Quoi de neuf à l'Est?* de Merritt.

La première de ces publications, réalisée à l'initiative de la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission, a été publiée par des éditeurs privés dans six langues communautaires.

La deuxième, publiée sous l'égide du secrétariat général de la Commission, est prévue dans cinq versions linguistiques.

Le rôle de l'Office dans la réalisation de ces deux ouvrages a surtout consisté à servir d'intermédiaire entre la fonction publique et le monde du livre commercial.

3.2. Coédition

Avec 17 parutions contre 14 en 1990, l'expansion des activités de coédition s'est confirmée. 26 nouveaux contrats ont été conclus, contre 16 en 1990, et 41 projets étaient en cours de négociation en fin d'exercice.

3.3. Copyright

Après une très forte augmentation entre 1989 et 1990, le nombre de demandes de concession de droits a connu un léger repli cette année (voir tableau ci-après).

Droits concédés	1989	1990	1991
Reproduction partielle	63	156	129
Reproduction intégrale (à l'exception des cartes)	5	15	7
Reproduction de cartes	5	7	7
Droits de traduction	7	9	15
Total	80	187	158

3.4. Royalties

Les licences de reproduction concédées dans le cadre de la gestion du copyright ont donné lieu à facturation pour un montant de 27 255 écus (contre 23 632 écus en 1990).

4. Rapport sur l'activité du bureau comptable

4.1. Comptabilité budgétaire

4.2. Comptabilité commerciale

4.1. Comptabilité budgétaire

Le total des dépenses budgétaires s'élève à 33 994 225,05 écus contre 31 958 441,59 écus en 1990, soit une augmentation de 6,37%.

Les dépenses relatives au personnel (titre 1) s'élèvent à 20 389 682,33 écus contre 18 617 110,76 écus en 1990, soit une augmentation de 9,52%.

Malgré un budget rectificatif et supplémentaire qui a permis de renforcer le budget initial de 604 325 écus, les crédits sont restés insuffisants face à une augmentation brutale des tarifs postaux en début d'exercice et à un besoin accru dans le domaine de la correction.

Pour la première fois, un nombre significatif de correcteurs indépendants ont obtenu des contrats d'auxiliaire, ce qui est reflété par le renforcement important du poste 1110.

Pour la deuxième année consécutive, il a été nécessaire de renforcer le poste 1175 pour couvrir les dépenses liées à l'utilisation du personnel intérimaire appelé à absorber des pointes de travail répétées.

Les dépenses de fonctionnement (titres 2 et 3) s'élèvent à 13 604 542,72 écus contre 13 341 330,83 écus en 1990, soit une augmentation de 1,97%.

Cette légère augmentation a à peine suffi à faire face aux obligations de l'Office en matière de loyer, de sécurité (l'effet de la guerre du Golfe n'étant pas négligeable) et de papier pour les ateliers, et ce uniquement grâce à des virements d'origines diverses.

L'utilisation des crédits budgétaires, compte tenu des crédits reportés et des virements, a été :

- de 99,48% pour le titre 1 ;
- de 99,97% pour les titres 2 et 3.

Le tableau 15 représente l'évolution des dépenses de l'Office de 1990 à 1991 et l'exécution des dépenses du budget de l'exercice 1991.

Le tableau 16 indique la répartition des dépenses de l'Office en 1991 entre les différents services.

Le tableau 17 reprend les facturations pro forma établies pour les prestations fournies par les différents services de l'Office aux institutions.

Tableau 15 — Exécution du budget — Exercice 1991

(en écus)

Poste/ Article/ Chapitre	Intitulé	Crédits 1991			Dépenses 1991			Dépenses totales 1990
		Crédits initiaux	Virements	Crédits définitifs	Dépenses au 31 décembre 1991	Crédits reportés	Dépenses totales	
1100	Traitements de base	13 613 796	-102 500	13 511 296	13 491 867,19	0,00	13 491 867,19	12 224 144,95
1101	Allocations familiales	1 488 155	7 000	1 495 155	1 492 694,04	0,00	1 492 694,04	1 394 648,40
1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	1 748 978	-5 000	1 743 978	1 742 143,72	0,00	1 742 143,72	1 568 422,75
1103	Indemnités de secrétariat	118 008	12 000	130 008	128 042,45	0,00	128 042,45	106 985,06
	Total article 110	16 968 937	-88 500	16 880 437	16 854 747,40	0,00	16 854 747,40	15 294 201,16
1110	Agents auxiliaires	65 000	434 000	499 000	497 986,82	0,00	497 986,82	146 790,67
1112	Agents locaux	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total article 111	65 000	434 000	499 000	497 986,82	0,00	497 986,82	146 790,67
1120	Perfectionnement professionnel	50 000	0	50 000	40 925,88	9 074,12	50 000,00	98 884,86
1130	Risques de maladie	489 475	-25 000	464 475	461 215,66	0,00	461 215,66	330 962,60
1131	Risques d'accidents	91 167	1 000	92 167	90 882,16	0,00	90 882,16	82 125,46
1132	Risques de chômage	4 000	-3 000	1 000	636,42	0,00	636,42	465,75
	Total article 113	584 642	-27 000	557 642	552 734,24	0,00	552 734,24	413 553,81
1140	Allocations naissance/décès	4 200	0	4 200	1 340,73	0,00	1 340,73	566,58
1141	Frais de voyage du congé annuel	253 700	8 000	261 700	257 953,42	0,00	257 953,42	218 850,11
1144	Indemnités forfaitaires de déplacement	1 000	1 200	2 200	2 058,30	0,00	2 058,30	0,00
1147	Indemnités pour service continu	33 000	-17 700	15 300	10 683,39	0,00	10 683,39	20 027,65
	Total article 114	291 900	-8 500	283 400	272 035,84	0,00	272 035,84	239 444,34
1150	Heures supplémentaires	50 000	20 000	70 000	65 683,88	0,00	65 683,88	99 892,30
1174	Correcteurs free-lance	1 250 000	-95 000	1 155 000	1 065 562,71	89 437,29	1 155 000,00	1 357 500,00
1175	Prestations extérieures	65 000	130 000	195 000	164 508,02	30 491,98	195 000,00	310 082,96
	Total article 117	1 315 000	35 000	1 350 000	1 230 070,73	119 929,27	1 350 000,00	1 667 582,96
1181	Frais de voyage	11 000	-6 000	5 000	3 360,00	1 640,00	5 000,00	5 000,00
1182	Indemnités d'installation	120 000	-55 000	65 000	51 856,89	13 143,11	65 000,00	60 000,00
1183	Frais de déménagement	60 000	-32 400	27 600	18 307,09	8 827,91	27 135,00	42 316,13
1184	Indemnités journalières temporaires	110 000	-32 600	77 400	62 192,24	7 807,76	70 000,00	60 000,00
	Total article 118	301 000	-126 000	175 000	135 716,22	31 418,78	167 135,00	167 316,13

1190	Coefficients correcteurs	25 500	7 000	32 500	27 359,15	0,00	27 359,15	26 929,73
1191	Crédit provisionnel	356 346	- 310 000	46 346	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total article 119	381 846	- 303 000	78 846	27 359,15	0,00	27 359,15	26 929,73
	Total chapitre 11	20 008 325	- 64 000	19 944 325	19 677 260,16	160 422,17	19 837 682,33	18 154 595,96
1291	Crédit provisionnel	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total chapitre 12	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
1300	Frais de missions	260 000	0	260 000	216 760,75	43 239,25	260 000,00	220 000,00
	Total chapitre 13	260 000	0	260 000	216 760,75	43 239,25	260 000,00	220 000,00
1400	Frais fonctionnement cantine	12 500	0	12 500	9 597,72	2 902,28	12 500,00	4 800,00
1401	Frais transformations cantine	1 500	30 000	31 500	0,00	31 500,00	31 500,00	2 220,00
	Total chapitre 14	14 000	30 000	44 000	9 597,72	34 402,28	44 000,00	7 020,00
1520	Nationaux affectés	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total chapitre 15	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
1610	Relations sociales personnel	11 000	0	11 000	9 850,64	1 149,36	11 000,00	10 500,00
1620	Autres interventions	19 000	- 4 045,42	14 954,58	14 954,58	0,00	14 954,58	18 500,00
1630	Centre de la petite enfance	182 000	36 045,42	218 045,42	121 243,04	96 802,38	218 045,42	203 494,80
	Total chapitre 16	212 000	32 000	244 000	146 048,26	97 951,74	244 000,00	232 494,80
1701	Frais de réception et de représentation	2 000	2 000	4 000	3 183,74	816,26	4 000,00	3 000,00
	Total chapitre 17	2 000	2 000	4 000	3 183,74	816,26	4 000,00	3 000,00
	Total titre 1	20 496 325	0	20 496 325	20 052 850,63	336 831,70	20 389 682,33	18 617 110,76
2000	Loyers	2 820 000	- 102 000	2 718 000	2 714 778,05	2 382,51	2 717 160,56	2 667 409,11
2010	Assurances	16 000	- 7 000	9 000	8 512,43	487,57	9 000,00	12 000,00
2020	Eau, gaz, etc.	505 000	- 44 000	461 000	326 603,32	134 362,01	460 965,33	485 077,44
2030	Nettoyage et entretien	450 000	13 400	463 400	344 181,87	119 207,56	463 389,43	384 999,76
2040	Aménagement des locaux	30 000	25 500	55 500	24 165,42	31 334,58	55 500,00	126 000,00
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	245 000	204 000	449 000	372 798,37	76 201,63	449 000,00	329 227,09
2060	Acquisition de biens immobiliers	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
2090	Autres dépenses afférentes aux immeubles	12 000	40 000	52 000	42 645,19	9 354,81	52 000,00	9 581,99
	Total chapitre 20	4 078 000	129 900	4 207 900	3 833 684,65	373 330,67	4 207 015,32	4 014 295,39
2100	Exploitation centre informatique	1 550 000	0	1 550 000	1 419 600,08	130 399,92	1 550 000,00	1 558 891,08
2130	Exploitation informatique — tiers	75 000	0	75 000	15 556,23	59 384,18	74 940,41	29 994,73
2140	Analyse, programmation — tiers	1 400 000	- 100 000	1 300 000	273 328,32	1 026 496,11	1 299 824,43	1 322 780,56
	Total chapitre 21	3 025 000	- 100 000	2 925 000	1 708 484,63	1 216 280,21	2 924 764,84	2 911 666,37

Tableau 15 (suite) — Exécution du budget — Exercice 1991

(en écus)

Poste/ Article/ Chapitre	Intitulé	Crédits 1991			Dépenses 1991			Dépenses totales 1990
		Crédits initiaux	Virements	Crédits définitifs	Dépenses au 31 décembre 1991	Crédits reportés	Dépenses totales	
2200	1 ^{er} équipement technique	75 000	- 2 000	73 000	22 665,30	50 246,37	72 911,67	133 500,00
2201	Renouvellement des installations techniques	98 000	- 98 000	0	0,00	0,00	0,00	77 344,03
2202	Location des installations techniques	250 000	1 000	251 000	214 065,38	36 900,22	250 965,60	166 549,93
2203	Entretien des installations techniques	190 000	30 000	220 000	157 903,31	62 093,37	219 996,58	198 147,67
2204	Matériel bureautique	25 000	- 11 500	13 500	4 634,18	8 785,97	13 420,15	14 500,00
	Total article 220	638 000	- 80 500	557 500	399 268,17	158 025,83	557 294,00	590 041,63
2210	1 ^{er} équipement mobilier	100 000	- 51 000	49 000	41 705,61	7 144,94	48 850,55	135 000,00
2211	Renouvellement mobilier	6 000	0	6 000	0,00	5 984,10	5 984,10	4 998,00
2212	Location de mobilier	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
2213	Entretien mobilier	2 000	0	2 000	326,00	1 674,00	2 000,00	1 200,00
	Total article 221	108 000	- 51 000	57 000	42 031,61	14 803,04	56 834,65	141 198,00
2230	1 ^{er} équipement de transport	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
2231	Renouvellement matériel de transport	0	0	0	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2232	Location matériel de transport	25 000	13 500	38 500	31 307,29	7 192,70	38 499,99	0,00
2233	Entretien matériel de transport	30 000	0	30 000	15 714,58	14 285,40	29 999,98	29 000,00
	Total article 223	55 000	13 500	68 500	47 021,87	21 478,10	68 499,97	49 000,00
2250	Fonds bibliothèque, livres	2 500	1 500	4 000	1 853,70	2 146,30	4 000,00	4 100,00
2251	Matériel bibliothèque, documentation, reproduction	5 000	- 5 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00
2252	Abonnements journaux/périodiques	2 500	0	2 500	1 981,37	518,63	2 500,00	3 200,00
2253	Abonnements agences de presse	700	0	700	449,87	250,13	700,00	450,00
2254	Frais de reliure	4 200	0	4 200	3 320,99	879,00	4 199,99	4 037,51
2255	Abonnement informations rapides	1 500	0	1 500	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total article 225	16 400	- 3 500	12 900	7 605,93	3 794,06	11 399,99	11 787,51
	Total chapitre 22	817 400	- 121 500	695 900	495 927,58	198 101,03	694 028,61	792 027,14
2300	Papeterie/Fournitures	645 000	136 500	781 500	602 462,51	179 016,75	781 479,26	536 660,70
2350	Assurances diverses	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
2351	Tenues de service	13 000	6 500	19 500	4 757,23	14 712,35	19 469,58	14 398,21
2352	Frais de réunions	2 000	0	2 000	1 301,37	698,63	2 000,00	2 000,00
2353	Travaux de manutention et de déménagement	60 000	- 44 500	15 500	6 899,81	8 594,05	15 493,86	44 000,00
2359	Autres dépenses de fonctionnement	400	0	400	0,00	0,00	0,00	300,00
	Total article 235	75 400	- 38 000	37 400	12 958,41	24 005,03	36 963,44	60 698,21
	Total chapitre 23	720 400	98 500	818 900	615 420,92	203 021,78	818 442,70	597 358,91

2400	Affranchissement de la correspondance	4 557 200	15 000	4 572 200	4 541 479,89	30 720,09	4 572 199,98	4 642 654,10
2410	Téléphone, etc.	270 000	-15 000	255 000	198 212,30	56 787,70	255 000,00	275 199,12
	Total chapitre 24	4 827 200	0	4 827 200	4 739 692,19	87 507,79	4 827 199,98	4 917 853,22
2500	Réunions et convocations	40 000	-6 900	33 100	32 485,97	612,12	33 098,09	23 180,64
	Total chapitre 25	40 000	-6 900	33 100	32 485,97	612,12	33 098,09	23 180,64
	Total titre 2	13 508 000	0	13 508 000	11 425 695,94	2 078 853,60	13 504 549,54	13 256 381,67
3412	Vulgarisation/Promotion des publications	100 000	0	100 000	88 986,45	11 006,73	99 993,18	84 949,16
	Total chapitre 34	100 000	0	100 000	88 986,45	11 006,73	99 993,18	84 949,16
	Total titre 3	100 000	0	100 000	88 986,45	11 006,73	99 993,18	84 949,16
	Total général	34 104 325	0	34 104 325	31 567 533,02	2 426 692,03	33 994 225,05	31 958 441,59

Tableau 16 — Comptabilité analytique — Dépenses de l'Office en 1991

(en écus)

Poste Article/ Chapitre	Intitulé	OP1 — Services administratifs et techniques									OP2 — Journal officiel	OP3 — Publica- tions	OP4 — Vente et compta- bilité	OP5 — Coédition	OP6 — Imprimerie	Direction	Exécution
		Centre de calcul	Gestion des contrats	Gestion des projets	Micro- graphie	Outils documen- taires	Gestion/ diffusion stock	Services généraux	Staff	Support utilisa- teurs							
1100	Traitements de base	261 741	943 081	344 042	180 791	553 167	844 590	742 053	230 711	64 761	2 705 119	2 937 180	1 253 395	271 187	1 436 885	723 164	13 491 867
1101	Allocations familiales	28 962	104 339	38 063	20 001	61 201	93 442	82 097	25 525	7 164	299 285	324 959	138 671	30 004	158 972	80 009	1 492 694
1102	Indemnités dépaysement/expatriation	33 797	121 777	44 424	23 345	71 428	109 058	95 818	29 790	8 362	349 301	379 265	161 845	35 017	185 538	93 379	1 742 144
1103	Indemnités secrétariat	7 531	19 757	1 499	0	3 970	7 951	973	4 572	3 407	7 080	9 257	31 666	1 549	17 158	11 665	128 042
	Total article 110	332 038	1 188 954	428 028	224 137	689 766	1 055 041	920 941	290 598	83 694	3 360 785	3 650 661	1 585 577	337 757	1 798 553	908 217	16 854 747
1110	Agents auxiliaires	0	13 048	0	0	0	0	25 895	29 082	0	59 360	258 754	58 015	0	7 421	46 412	497 987
1120	Perfectionnement professionnel	10 310	2 165	8 375	0	2 020	0	2 685	0	405	490	12 120	630	200	3 310	7 290	50 000
1130	Risques de maladie	8 945	32 239	11 761	6 179	18 910	28 873	25 368	7 887	2 214	92 474	100 407	42 847	9 271	49 119	24 722	461 216
1131	Risques d'accidents	1 761	6 351	2 318	1 218	3 726	5 689	4 998	1 555	436	18 223	19 786	8 443	1 827	9 680	4 871	90 882
1132	Risques de chômage, agents temporaires	231	0	0	0	0	0	0	0	0	0	233	0	0	172	0	636
	Total article 113	10 937	38 590	14 079	7 397	22 636	34 562	30 366	9 442	2 650	110 697	120 426	51 290	11 098	58 971	29 593	552 734
1140	Naissances/décès	25	94	34	18	55	84	73	23	7	269	292	125	27	143	72	1 341
1141	Congés annuels	5 003	18 032	6 577	3 457	10 575	16 148	14 188	4 411	1 238	51 719	56 156	23 964	5 186	27 472	13 827	257 953
1144	Indemnités forfaitaires de déplacement	37	144	52	28	85	129	114	35	10	413	449	191	42	219	110	2 058
1147	Indemnités pour service continu	10 683	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 683
	Total article 114	15 749	18 270	6 663	3 503	10 715	16 361	14 375	4 469	1 255	52 401	56 897	24 280	5 255	27 834	14 009	272 036
1150	Heures supplémentaires	0	1 315	0	3 633	0	2 890	36 710	0	0	0	0	650	0	20 020	466	65 684
1174	Correcteurs free-lance	0	0	0	0	65 373	0	0	0	0	329 405	760 222	0	0	0	0	1 155 000
1175	Travaux extérieurs	0	47 191	0	0	0	2 204	20 729	0	0	25 370	7 156	47 521	14 644	8 911	21 274	195 000
	Total article 117	0	47 191	0	0	65 373	2 204	20 729	0	0	354 775	767 378	47 521	14 644	8 911	21 274	1 350 000
1181	Frais de voyage	96	350	128	67	205	312	275	85	23	1 004	1 089	464	101	533	268	5 000
1182	Indemnités d'installation	1 258	4 544	1 657	871	2 665	4 070	3 576	1 111	313	13 033	14 151	6 038	1 306	6 923	3 484	65 000
1183	Frais de déménagement	529	1 897	692	363	1 113	1 698	1 492	464	129	5 441	5 907	2 520	546	2 890	1 454	27 135
1184	Indemnités journalières temporaires	1 357	4 894	1 785	937	2 870	4 382	3 850	1 197	336	14 035	15 239	6 504	1 407	7 455	3 752	70 000
	Total article 118	3 240	11 685	4 262	2 238	6 853	10 462	9 193	2 857	801	33 513	36 386	15 526	3 360	17 801	8 958	167 135
1190	Coefficient correcteur	535	1 912	697	366	1 122	1 713	1 504	468	130	5 485	5 956	2 542	549	2 914	1 466	27 359
	Total chapitre 11	372 810	1 323 129	462 104	241 274	798 485	1 123 233	1 062 398	336 916	88 935	3 977 506	4 908 578	1 786 031	372 863	1 945 735	1 037 685	19 837 682
1300	Frais de missions, de déplacements et autres	7 799	3 770	11 024	0	4 836	2 652	14 899	1 767	1 508	20 176	94 406	57 278	14 561	4 369	20 955	260 000
	Total chapitre 13	7 799	3 770	11 024	0	4 836	2 652	14 899	1 767	1 508	20 176	94 406	57 278	14 561	4 369	20 955	260 000

1400	Fonctionnement cantine	237	826	294	150	498	699	671	213	56	2 478	3 107	1 154	242	1 211	664	12 500
1401	Renouvellement cantine	597	2 075	743	376	1 242	1 758	1 692	543	142	6 207	7 826	2 951	615	3 043	1 690	31 500
	Total article 140	834	2 901	1 037	526	1 740	2 457	2 363	756	198	8 685	10 933	4 105	857	4 254	2 354	44 000
	Total chapitre 14	834	2 901	1 037	526	1 740	2 457	2 363	756	198	8 685	10 933	4 105	857	4 254	2 354	44 000
1610	Relations sociales personnel	215	735	262	135	446	624	597	179	50	2 205	2 695	990	210	1 085	572	11 000
1620	Autres interventions sociales	283	981	352	178	608	832	789	238	67	3 002	3 764	1 360	292	1 438	771	14 955
1630	Centre de la petite enfance	4 186	14 510	5 182	2 648	8 760	12 314	11 799	3 630	987	43 428	53 650	19 907	4 202	21 371	11 471	218 045
	Total chapitre 16	4 684	16 226	5 796	2 961	9 814	13 770	13 185	4 047	1 104	48 635	60 109	22 257	4 704	23 894	12 814	244 000
1701	Frais de réception et de représentation	0	116	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 123	0	0	1 761	4 000
	Total chapitre 17	0	116	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 123	0	0	1 761	4 000
	Total titre 1	386 126	1 346 143	479 961	244 761	814 875	1 142 112	1 092 845	343 486	91 745	4 055 002	5 074 026	1 871 794	392 985	1 978 252	1 075 569	20 389 682
2000	Loyers	51 537	179 573	64 005	32 681	108 839	152 383	145 725	45 564	12 229	541 096	675 563	248 672	52 297	264 023	142 973	2 717 161
2010	Assurances	172	601	214	111	364	510	489	149	41	1 801	2 208	811	172	888	469	9 000
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	8 705	30 382	10 836	5 512	18 302	25 764	24 704	7 879	2 074	91 322	114 824	42 650	8 906	44 605	24 500	460 965
2030	Nettoyage et entretien	8 753	30 568	10 895	5 551	18 418	25 927	24 853	7 915	2 084	91 873	115 345	42 777	8 933	44 898	24 599	463 389
2040	Aménagement des locaux	1 048	3 653	1 309	661	2 207	3 097	2 968	938	251	10 991	13 832	5 158	1 083	5 357	2 947	55 500
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	8 467	29 545	10 547	5 359	17 886	25 057	23 981	7 596	2 017	89 127	112 154	41 459	8 691	43 358	23 756	449 000
2090	Autres dépenses afférentes aux immeubles	975	3 419	1 217	620	2 049	2 900	2 784	908	233	10 266	12 986	4 839	1 001	5 018	2 785	52 000
	Total chapitre 20	79 658	277 741	99 023	50 495	168 065	235 638	225 504	70 949	18 929	836 476	1 046 912	386 366	81 083	408 147	222 029	4 207 015
2100	Exploitation au centre informatique	1 550 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 550 000
2130	Travaux d'exploitation informatique	74 940	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74 940
2140	Travaux d'analyse et de programmation	0	0	1 299 824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 299 824
	Total chapitre 21	1 624 941	0	1 299 824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 924 765
2200	Premier équipement en matériel et installations techniques	1 384	4 810	1 721	872	2 895	4 078	3 914	1 239	329	14 427	18 111	6 771	1 418	7 062	3 881	72 912
2202	Location de matériel et installations techniques	4 790	16 666	5 938	3 041	10 070	14 145	13 543	4 205	1 132	50 000	61 986	22 888	4 817	24 541	13 204	250 966
2203	Entretien, utilisation et réparation des installations techniques	4 162	14 525	5 175	2 640	8 752	12 321	11 812	3 751	990	43 639	54 700	20 281	4 238	21 342	11 669	219 997
2204	Matériel bureautique	255	884	316	161	532	749	720	227	61	2 657	3 338	1 247	261	1 297	715	13 420
	Total article 220	10 590	36 885	13 150	6 714	22 249	31 293	29 989	9 422	2 512	110 723	138 135	51 187	10 734	54 242	29 469	557 294
2210	Premier équipement de mobilier	918	3 211	1 144	582	1 941	2 723	2 606	833	220	9 689	12 226	4 515	944	4 710	2 589	48 851
2211	Renouvellement de mobilier	114	394	141	71	236	334	321	103	27	1 179	1 487	561	117	578	321	5 984
2213	Entretien, utilisation et réparation de mobilier	38	131	48	24	79	111	107	34	9	395	498	187	39	193	107	2 000
	Total article 221	1 070	3 736	1 333	677	2 256	3 168	3 034	970	256	11 263	14 211	5 263	1 100	5 481	3 017	56 835
2232	Location de matériel de transport	0	0	0	0	0	38 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 500
2233	Entretien, exploitation et réparation de matériel de transport	0	0	0	0	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
	Total article 223	0	0	0	0	0	68 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 500

Tableau 16 (suite) — Comptabilité analytique — Dépenses de l'Office en 1991

(en écus)

Poste Article/ Chapitre	Intitulé	OP1 — Services administratifs et techniques									OP2 — Journal officiel	OP3 — Publica- tions	OP4 — Vente et compta- bilité	OP5 — Coédition	OP6 — Imprimerie	Direction	Exécution
		Centre de calcul	Gestion des contrats	Gestion des projets	Micro- graphie	Outils documen- taires	Gestion/ diffusion stock	Services généraux	Staff	Support utilisa- teurs							
2250	Fonds de bibliothèque, achats de livres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000	4 000
2252	Abonnements aux journaux et périodiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500	2 500
2253	Abonnements aux agences de presse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700	700
2254	Frais de reliure et de conservation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 200	0	4 200
	Total article 225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 200	7 200	11 400
	Total chapitre 22	11 659	40 621	14 483	7 391	24 505	102 961	33 023	10 392	2 768	121 986	152 346	56 450	11 834	63 923	39 687	694 029
2300	Papeterie et fournitures de bureaux	1 021	2 423	4 219	0	234	273 283	61 971	703	0	77	3 047	9 925	1 640	422 936	0	781 479
2351	Tenues de service/Vêtements de travail	0	0	0	0	0	0	19 470	0	0	0	0	0	0	0	0	19 470
2352	Frais divers de réunions internes	0	0	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
2353	Travaux de manutention et de déménagement	0	0	0	0	0	6 049	9 445	0	0	0	0	0	0	0	0	15 494
	Total article 235	0	0	0	0	0	6 049	30 914	0	0	0	0	0	0	0	0	36 963
	Total chapitre 23	1 022	2 423	4 219	0	234	279 332	92 885	703	0	77	3 047	9 925	1 640	422 936	0	818 443
2400	Affranchissement de la correspondance	0	0	0	0	0	4 572 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 572 200
2410	Téléphone, télégraphe, télex, télévision	0	0	0	0	0	255 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	255 000
	Total chapitre 24	0	0	0	0	0	4 827 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 827 200
2500	Réunions et convocations en général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 098	0	0	0	33 098
	Total chapitre 25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 098	0	0	0	33 098
	Total titre 2	1 717 280	320 785	1 417 549	57 886	192 804	5 445 131	351 412	82 044	21 697	958 539	1 202 305	485 839	94 557	895 006	261 716	13 504 550
3412	Dépenses de vulgarisation et de promotion des publications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 993	0	0	0	99 993
	Total chapitre 34	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 993	0	0	0	99 993
	Total titre 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 993	0	0	0	99 993
	Total général	2 103 404	1 666 928	1 897 510	302 647	1 007 679	6 587 243	1 444 257	425 530	113 442	5 013 541	6 276 331	2 457 628	487 542	2 873 258	1 337 285	33 994 225

Tableau 17 — Facturation pro forma (ventilation globale des coûts de l'OPOCE par institution)

Institutions	Demandeur non spécifié										Total des coûts (en écus)
	OP1 — Micrographie	OP1 — Outils documentaires	OP2 — Journal officiel		OP3 — Publications			OP6 — Imprimerie			
	Coût (en écus)	Coût (en écus)	Pages	Coût (en écus)	Pages corrigées	Pages fabriquées	Coût (en écus)	Heures	Matières	Coût (en écus)	
Parlement	91 917	244 315	66 833	1 963 764	49 531	10 861	2 365 795	6	8	458	4 666 249
Conseil	45 852	157 716	33 339	979 605	4 664	9 928	404 703	4	11	313	1 588 189
Commission	256 858	1 374 882	349 124	10 258 362	95 548	161 454	7 434 151	37 338	303 670	3 180 134	22 504 387
Cour de justice	6 048	17 593	4 397	129 198	80 095	3 383	3 535 962	1 360	6 099	109 550	3 798 351
CES	6 857	86 139	4 986	146 505	10 522	40	456 253	3 175	387	238 137	933 891
Cour des comptes	7 997	3 064	5 814	170 832	4 308	945	205 773	1 483	3 542	115 492	503 158
Total	415 529	1 883 709	464 493	13 648 266	244 668	186 611	14 402 637	43 366	313 717	3 644 084	33 994 225

4.2. Comptabilité commerciale

4.2.1. Élargissement du champ des moyens de paiement

Dans le souci d'offrir plus de facilités à ses clients pour le règlement de leurs factures, l'Office a ouvert, au cours de l'exercice, des comptes dans les dix pays membres où il n'y en avait pas jusque-là et a conclu des accords avec Visa et Eurocard afin d'accepter cette méthode de paiement.

4.2.2. Résultats d'exploitation

a) Bilan au 31 décembre 1991 (tableau 18)

Actif

Au 31 décembre 1991, les montants disponibles sur les comptes bancaires s'élevaient à 5 982 586,62 écus (en 1990: 2 816 337,69 écus), dont 4 486 011,02 écus sur les placements à terme (en 1990: 2 606 299,78 écus) et 184 451,10 écus sur les comptes bancaires libellés en devises.

Le solde des comptes à vue était plus élevé cette année, essentiellement à cause de paiements importants crédités dans les derniers jours de l'année.

Passif

On constate une nette diminution du montant restant à encaisser (- 25%) de 8 455 894 écus en 1990 à 6 273 400 écus cette année, ce dernier chiffre représentant 58% du montant de la facturation nette en 1991, contre 76% en 1990.

Les prépaiements comptabilisés sur les comptes d'attente s'élèvent à 45 464,24 écus (en 1990: 51 889,48 écus). Les avances et acomptes reçus de nos clients mémorisés s'élèvent à 288 872,24 écus (en 1990: 43 720,54 écus), cela étant dû essentiellement à des paiements partiels des abonnements par quelques bureaux de vente.

Le montant du résultat des ventes à verser aux institutions s'élevait au 31 décembre 1991 à 5 639 696,40 écus (en 1990: 2 632 892,62 écus). Cette augmentation de plus de 100% provient d'un encaissement important réalisé durant le dernier trimestre de 1991.

b) Compte de résultats au 31 décembre 1991 (tableau 19)

Les frais commerciaux inscrits sous «charges» se montent à 2 660 904,94 écus, ce qui représente 12% du chiffre d'affaires brut de 1991 (26% en 1990 et 20% en 1989). Le montant porté sous «clients insolubles» est descendu à 9 514,86 écus pour l'année 1991, contre 20 393,18 écus pour 1990.

En 1991, la vente brute facturée est en régression de 13% par rapport à l'année 1990 (13 354 406,77 écus). Cette réduction est essentiellement due à des difficultés survenues dans l'établissement des décomptes de certains bureaux de vente, difficultés qui ont pu être résolues en fin d'exercice.

Tableau 18 — Bilan au 31 décembre 1991

Actif			Passif (en écus)		
Intitulé	1991	1990	Intitulé	1991	1990
Valeurs réalisables (en écus):			Dettes à court terme:		
— clients	5 775 818,62	8 045 068,73	— clients: avances et acomptes	288 872,24	43 720,54
— débiteurs divers	497 582,19	410 825,38	— comptes d'attente	45 464,24	51 889,48
			— débours non identifiés	8 553,74	4 912,83
Placements à terme:			Recettes restant à encaisser au 31 décembre pour le compte des institutions	6 273 400,81	8 455 894,11
— en écus	4 050 000,00	2 606 299,78			
— en devises	436 011,02	0,00	Résultat des ventes à verser aux institutions	5 639 696,40	2 632 892,62
Comptes à vue:			Comptes de régularisation	0,00	82 922,22
— en écus	1 312 124,50	110 328,10			
— en devises	184 451,10	99 653,63			
Caisse (en écus)	0,00	56,18			
Total	12 255 987,43	11 272 231,80	Total	12 255 987,43	11 272 231,80

Charges			Produits		
Intitulé	1991	1990	Intitulé	1991	1990
Remises facturées	2 584 220,30	4 752 839,88	Recettes restant à encaisser au 1 ^{er} janvier pour le compte des institutions	8 455 894,11	2 626 844,12
Clients insolubles	9 514,86	20 393,18	Vente brute facturée	13 354 406,77	15 322 909,17
Pertes de change	62 895,38	45 517,93	Réajustement comptes bancaires	9 935,44	0,00
Intérêts passifs	366,98	1,23	Intérêts actifs	440 096,12	518 512,65
Frais bancaires	3 907,42	1 033,58	Recettes diverses	3 081,11	4 774,42
Frais divers	0,00	25 106,08	Frais d'envoi facturés	63 259,82	44 606,71
Recettes restant à encaisser au 31 décembre pour le compte des institutions	6 273 400,81	8 455 894,11			
Résultat des ventes de l'exercice à reverser aux institutions	13 392 367,62	5 216 861,08			
Total	22 326 673,37	18 517 647,07	Total	22 326 673,37	18 517 647,07

Tableau 20 — Subdivision des recettes de vente du 1^{er} janvier au 31 décembre 1991

(en écus)

Ordonnateur	Recettes encaissées au 31 décembre 1991					Prélèvements au titre du poste budgétaire 3412					Prélèvements au titre du poste budgétaire 2400			Prélèvements au titre de la diffusion gratuite du JO	Total des prélèvements	Montants disponibles				
	Journal officiel	Autres périodiques	Bases de données	Autres publications	Total	Journal officiel	Autres périodiques	Bases de données	Autres publications	Total	Journal officiel	Autres périodiques	Total			Journal officiel	Autres périodiques	Bases de données	Autres publications	Total
Parlement	1 305 769,55	90 892,66	0,00	27 373,67	1 424 035,88	15 063,14	5 603,38	0,00	894,19	21 560,71	365 070,00	8 225,00	373 295,00	124 240,96	519 096,67	801 395,45	77 064,28	0,00	26 479,48	904 939,21
Conseil	845 436,47	0,00	0,00	37 401,35	882 837,82	11 562,14	0,00	0,00	1 104,72	12 666,86	200 380,00	0,00	200 380,00	7 861,05	220 907,91	625 633,28	0,00	0,00	36 296,63	661 929,91
Commission	5 558 653,46	1 680 632,70	1 180 279,79	1 641 216,69	10 060 782,64	73 890,53	49 747,53	172 454,28	71 481,63	367 573,97	1 494 895,00	288 225,00	1 783 120,00	56 628,35	2 207 322,32	3 933 239,58	1 342 660,17	1 007 006,92	1 583 822,93	7 866 729,60
Cedefop	4 164,43	38 788,52	0,00	21 593,29	64 546,24	55,59	1 154,03	0,00	756,54	1 966,16	1 075,00	5 075,00	6 150,00	0,00	8 116,16	3 033,84	32 559,49	0,00	20 836,75	56 430,08
Fondation européenne de Dublin	4 305,30	0,00	0,00	14 172,96	18 478,26	59,27	0,00	0,00	505,42	564,69	1 075,00	0,00	1 075,00	0,00	1 639,69	3 171,03	0,00	0,00	13 667,54	16 838,57
Institut universitaire européen de Florence	0,00	2 090,70	0,00	335,78	2 426,48	0,00	59,19	0,00	11,38	70,57	0,00	350,00	350,00	0,00	420,57	0,00	1 681,51	0,00	324,40	2 005,91
Cour de justice	83 570,73	325 978,11	0,00	45 771,57	455 320,41	1 001,48	14 405,74	0,00	1 452,64	16 859,86	22 575,00	13 055,00	35 630,00	0,00	52 489,86	59 994,25	298 517,37	0,00	44 318,93	402 830,55
CES	114 335,64	50 389,15	0,00	9 528,62	174 253,41	1 221,91	1 585,16	0,00	316,46	3 123,53	33 755,00	14 560,00	48 315,00	74 895,00	126 333,53	4 463,73	34 243,99	0,00	9 212,16	47 919,88
Cour des comptes	105 846,32	0,00	0,00	1 779,49	107 625,81	1 144,66	0,00	0,00	54,13	1 198,79	31 175,00	0,00	31 175,00	0,00	32 373,79	73 526,66	0,00	0,00	1 725,36	75 252,02
BEI	0,00	0,00	0,00	1,85	1,85	0,00	0,00	0,00	0,09	0,09	0,00	0,00	0,00	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	1,76	1,76
Divers	0,00	65 142,28	0,00	136 916,54	202 058,82	0,00	1 849,22	142,15	4 321,93	6 313,30	0,00	20 510,00	20 510,00	0,00	26 823,30	0,00	42 783,06	676,44	118 506,74	161 966,24
Total	8 022 081,90	2 253 914,12	1 180 279,79	1 936 091,81	13 392 367,62	103 998,72	74 404,25	172 596,43	80 899,13	431 898,53	2 150 000,00	350 000,00	2 500 000,00	263 625,36	3 195 523,89	5 504 457,82	1 829 509,87	1 007 683,36	1 855 192,68	10 196 843,73

Tableau 20 bis — Subdivision des recettes de vente du 1^{er} janvier au 31 décembre 1991

(en %)

Ordonnateur	Recettes encaissées au 31 décembre 1991					Prélèvements au titre du poste budgétaire 3412					Prélèvements au titre du poste budgétaire 2400			Prélèvements au titre de la diffusion gratuite du JO	Total des prélèvements	Montants disponibles				
	Journal officiel	Autres périodiques	Bases de données	Autres publications	Total	Journal officiel	Autres périodiques	Bases de données	Autres publications	Total	Journal officiel	Autres périodiques	Total			Journal officiel	Autres périodiques	Bases de données	Autres publications	Total
Parlement	16,28	4,03	0,00	1,41	10,63	14,48	7,53	0,00	1,11	4,99	16,98	2,35	14,93	47,13	16,24	14,56	4,21	0,00	1,43	8,87
Conseil	10,54	0,00	0,00	1,93	6,59	11,12	0,00	0,00	1,37	2,93	9,32	0,00	8,02	2,98	6,91	11,37	0,00	0,00	1,96	6,49
Commission	69,29	74,57	100,00	84,77	75,12	71,05	66,86	99,92	88,36	85,11	69,53	82,35	71,32	21,48	69,08	71,46	73,39	99,93	85,37	77,15
Cedefop	0,05	1,72	0,00	1,12	0,48	0,05	1,55	0,00	0,94	0,46	0,05	1,45	0,25	0,00	0,25	0,06	1,78	0,00	1,12	0,55
Fondation européenne de Dublin	0,05	0,00	0,00	0,73	0,14	0,06	0,00	0,00	0,62	0,13	0,05	0,00	0,04	0,00	0,05	0,06	0,00	0,00	0,74	0,17
Institut universitaire européen de Florence	0,00	0,09	0,00	0,02	0,02	0,00	0,08	0,00	0,01	0,02	0,00	0,10	0,01	0,00	0,01	0,00	0,09	0,00	0,02	0,02
Cour de justice	1,04	14,46	0,00	2,36	3,40	0,96	19,36	0,00	1,80	3,90	1,05	3,73	1,43	0,00	1,64	1,09	16,32	0,00	2,39	3,95
CES	1,43	2,24	0,00	0,49	1,30	1,17	2,13	0,00	0,39	0,72	1,57	4,16	1,93	28,41	3,95	0,08	1,87	0,00	0,50	0,47
Cour des comptes	1,32	0,00	0,00	0,09	0,80	1,10	0,00	0,00	0,07	0,28	1,45	0,00	1,25	0,00	1,01	1,34	0,00	0,00	0,09	0,74
BEI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers	0,00	2,89	0,00	7,07	1,51	0,00	2,49	0,08	5,34	1,46	0,00	5,86	0,82	0,00	0,84	0,00	2,34	0,07	6,39	1,59
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

5. Rapport sur l'activité des services administratifs et techniques

5.1. Ateliers

5.2. Services généraux

5.3. Stock et diffusion

5.4. Informatique

5.1. Ateliers

La réorganisation des ateliers, déjà entamée en 1990, puis renforcée et accélérée par la nomination d'un chef d'unité à la fin de 1990, a porté ses premiers fruits au cours de l'exercice avec une augmentation sensible du volume de travail effectué.

Les différentes sections ont été remaniées en vue d'une organisation « prépresses, presses et postpresses » soutenue d'un contrôle de qualité accru.

Cette nouvelle structure sera reflétée par une présentation appropriée des tableaux de tirages, de productivité, etc., à partir du prochain rapport annuel de gestion.

Au niveau de la productivité, signalons le retour à la normale pour la photocomposition, les problèmes techniques relatifs à la climatisation des locaux ayant été résolus au cours de l'année.

Avec la location d'une presse quatre couleurs en fin d'année et l'installation d'un nouvel appareillage de publication sur demande très performant, l'Office a confirmé sa politique de modernisation progressive de ses ateliers, les augmentations de productivité dans les secteurs concernés justifiant cette approche.

La tâche de reproduction de cassettes vidéo destinées à la vente a été confiée aux ateliers en 1991. Ces cassettes, prévues pour le grand public et diffusées par le service « vente », décrivent les politiques, institutions et activités communautaires.

Tableau 21 — Productivité des ateliers pour l'année 1991

Sections	1991	1990	Variations (en %)
Photocomposition (pages photocomposées à l'heure)	3,78	1,99	+ 90
Montage (pages imposées à l'heure)	8,68	7,27	+ 19,5
Photographie (films + contacts à l'heure)	1,59	1,41	+ 13
Offset (pages A4 à l'heure)	10 439,14	8 068,73	+ 29,4
Confection (cahiers 16 pages A1 pliés à l'heure)	252,94	229,12	+ 10,4
LOD (reproduction sur demande) (photocopies à l'heure)	3 634,34	1 823,79	+ 99,27

Tableau 22 — Répartition des heures de travail par section et par institution

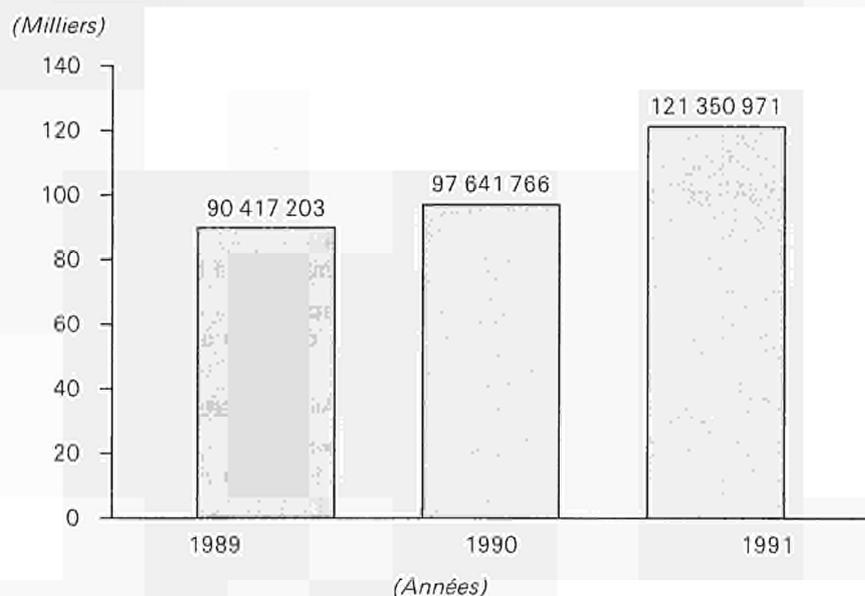
Institutions	Photo-composition	Montage	Photo	Offset	Confection	LOD	Total
CES	316	1	1	390	2 296	171	3 175
Commission	4 152	3 534	4 366	10 148	10 410	2 530	35 140
Conseil	—	—	4	—	—	—	4
Cour des comptes	530	70	98	274	306	205	1 483
Cour de justice	4	116	196	286	757	1	1 360
Parlement	2	2	1	—	—	1	6
ASELT ⁽¹⁾	—	—	—	—	10	11	21
Institut universitaire européen de Florence	262	147	123	379	548	—	1 459
Cedefop	—	—	1	—	—	45	46
Bulletins du personnel (toutes institutions)	59	259	93	148	98	—	657
BEI	—	—	15	—	—	—	15
Total	5 325	4 129	4 898	11 625	14 425	2 964	43 366

⁽¹⁾ Association européenne pour l'échange de littérature technique dans le domaine de la sidérurgie.

Tableau 23 — Comparaison des tirages (impression) ⁽¹⁾

Année	Formats				Total	Total ramené au format A4
	A1	A2	A3	A4		
1989	10 181 387	2 023 450	425 175	22 163	12 652 175	90 417 203
1990	11 367 752	1 495 400	22 113	673 920	13 559 185	97 641 766
1991	14 561 288	1 188 594	4 751	96 789	15 851 422	121 350 971

⁽¹⁾ Y compris un pourcentage pour tirages couleurs et recto verso.



5.2. Services généraux

5.2.1. Rénovation du restaurant self-service

Bien que le bâtiment Mercier abrite de plus en plus de personnel, le système de cantine est resté inchangé depuis l'origine, ce qui entraîne un manque de places (116 places pour près de 500 personnes employées) et l'impossibilité de disposer d'une cuisine autonome, des

plats préparés par les services de la Commission étant acheminés chaque jour du site du Kirchberg vers le bâtiment Mercier situé dans le quartier de la gare.

Suite au transfert de la section «stock et diffusion» vers le bâtiment de Gasperich, un espace suffisant pour la création d'un restaurant de 220 places environ et d'une cuisine complète a pu être récupéré au rez-de-chaussée de l'immeuble Mercier.

Durant l'exercice examiné, en collaboration avec la DG IX de la Commission, un appel d'offres a été adressé à douze bureaux d'études et d'architecture afin d'élaborer une étude relative à la rénovation du restaurant self-service/caféteria.

A l'issue de cet appel à la concurrence, l'étude a été finalement attribuée au bureau qui est le moins-disant et qui jouit déjà d'une grande expérience dans le domaine.

5.2.2. Renouvellement des installations de climatisation-ventilation dans les ateliers de reproduction

Le propriétaire de l'immeuble a donné son accord afin de procéder au renouvellement de l'ensemble des anciennes installations de climatisation-ventilation des ateliers de reproduction.

Ces installations, en fonction depuis 1973 dans l'ancienne partie de l'immeuble, sont en effet devenues, au fil des années, vétustes et peu fiables; leur fonctionnement aléatoire a entraîné des perturbations au niveau des conditions de travail en raison d'une température excessive et d'un taux d'humidité ambiante trop élevé.

Un premier renouvellement de la climatisation des locaux abritant la photocomposition a pu être mené à terme au cours de l'exercice sous revue, les installations des autres ateliers seront remplacées en 1992 et une planification sera établie pour le remplacement des autres installations.

5.2.3. Parking

Afin de faire face aux difficultés de parking aux alentours de l'immeuble, la location supplémentaire d'une cinquantaine d'emplacements pour voitures dans la rue Mercier a permis de réduire les inconvénients dus à la situation particulière du bâtiment.

5.3. Stock et diffusion

5.3.1. Introduction

L'année 1991 fut une année chargée au niveau des activités de la section «stock et diffusion», avec une augmentation de près de 20% du nombre d'ouvrages traités. Quatre événements particulièrement importants méritent d'être retenus:

- 1) la mise en marche d'une chaîne de conditionnement sous film rétractable pour l'envoi postal des JO et autres publications;

- 2) l'augmentation en début d'année des tarifs postaux nécessitant la négociation d'un contrat de tarif préférentiel avec les Postes et télécommunications luxembourgeoises — contrat en application depuis le mois de mai au travers d'un nouveau système de timbrage en port payé, avec tri postal et mise sous sacs effectués au centre de diffusion à Gasperich;
- 3) la diffusion et l'acheminement des très grosses quantités de brochures et de dépliants du programme prioritaire de publications (plus de 10 millions d'exemplaires) vers les bureaux et délégations de la Commission;
- 4) la reprise des stocks de publications de la Fondation de Dublin et la connexion de la Fondation au système informatisé de gestion des stocks et commandes, ainsi que la préparation d'une reprise des stocks de la Cour de justice.

5.3.2. Diffusion

Au secteur «diffusion» (voir tableau 24), on a constaté une légère augmentation du nombre de titres publiés et expédiés au niveau du JO, due à l'introduction des JO «concours» sous forme séparée, et au niveau des autres publications, due principalement aux nombreuses brochures de vulgarisation et d'information à l'approche du marché intérieur. L'augmentation considérable de 17 à 20% dans le nombre d'exemplaires réceptionnés et expédiés a demandé une coordination et une rationalisation supplémentaires afin d'arriver à traiter plus de 45 millions de brochures.

Tableau 24 — Évolution du volume des opérations du secteur «diffusion»

	1990	1991	Évolution (en %)
Nombre de titres réceptionnés:			
— JO	8 910	9 015	+ 1,20
— autres publications	6 556	6 699	+ 2,20
Nombre total de titres réceptionnés	15 466	15 714	+ 1,60
Nombre de titres expédiés:			
— JO	8 910	9 015	+ 1,20
— autres publications	6 116	6 517	+ 6,50
Nombre total de titres expédiés	15 026	15 532	+ 3,40
Nombre d'exemplaires réceptionnés:			
— JO	n.d.	22 290 825	n.d.
— autres publications	19 410 744	22 790 839	+17,40
Nombre total d'exemplaires réceptionnés	n.d.	45 081 664	n.d.
Nombre d'exemplaires diffusés (abonnements et expéditions en vrac):			
— JO	14 575 005	19 026 234	+ 30,50
— autres publications	17 324 078	19 161 769	+10,60
— documents COM et CES	682 218	793 028	+16,20
Nombre total d'exemplaires diffusés	32 581 301	38 981 031	+19,60

5.3.3. Magasin-stock

Le secteur «magasin-stock» (voir tableau 25) a vu une croissance de 7,1% du nombre de commandes, une augmentation formidable du nombre d'articles différents commandés et une légère régression du nombre d'exemplaires expédiés, surtout due à une demande réduite des JO sous forme papier.

Il est à noter que 78% des commandes exécutées en 1991 ont été expédiés dans les 24 heures, et 92% dans les 48 heures grâce à la gestion informatisée des stocks et à une édition des commandes avec listes de prélèvement par zone (sur deux bâtiments) permettant aux magasiniers d'assurer la rapidité de service exigée par la clientèle.

Le nombre d'exemplaires sortis du stock (1,7 million) représente 20% du stock, qui, en fin d'année, a été évalué à 6,1 millions d'exemplaires.

Tableau 25 — Évolution du volume des opérations du secteur «magasin-stock»

	1990	1991	Évolution (en %)
<i>Traitement des commandes</i>			
Nombre de commandes:			
— JO	11 055	12 145	+ 9,9
— autres publications	18 639	19 361	+ 3,9
— documents COM et CES	376	692	+ 84,0
Nombre total de commandes	30 070	32 198	+ 7,1
Nombre de lignes de commande:			
— JO	89 874	182 061	+102,6
— autres publications	75 465	83 021	+ 10,0
— documents COM et CES	1 696	1 576	- 7,1
Nombre total de lignes de commande	167 035	266 658	+ 59,6
Nombre d'exemplaires expédiés:			
— JO	996 719	712 962	- 28,4
— autres publications	937 661	977 710	+ 4,3
— documents COM et CES	3 510	11 065	+215,2
Nombre total d'exemplaires expédiés	1 937 890	1 701 737	- 12,2
<i>Stockage</i>			
Nombre de titres en stock au 31 décembre:			
— JO	n.d.	21 669 ⁽¹⁾	n.d.
— autres publications	29 774	33 814	+ 13,6
Nombre total de titres en stock au 31 décembre	n.d.	55 483	n.d.
Nombre d'exemplaires en stock au 31 décembre:			
— JO	n.d.	1 720 548 ⁽¹⁾	n.d.
— autres publications	4 758 697	6 122 045	+ 28,6
Nombre total d'exemplaires en stock au 31 décembre	n.d.	7 842 593	n.d.

(¹) Au 22 janvier 1992.

5.3.4. Micromation

En ce qui concerne le secteur «micromation» (voir tableau 26), on a enregistré une diminution dans le nombre de copies des fiches JO reproduites en interne ainsi qu'une certaine régression du nombre de nouvelles fiches réceptionnées, mais, en revanche, une augmentation du nombre de copies produites et diffusées, surtout sur la base des commandes électroniques.

Tableau 26 — Évolution du volume des opérations du secteur «micromation»

	1990	1991	Évolution (en %)
Nombre de microfiches produites à partir de fiches mères:			
— JO	375 974	273 468	- 27,3
— autres publications	18 270	31 390	+ 71,8
Nombre total de microfiches produites à partir de fiches mères	394 244	304 858	- 22,7
Nombre de microfiches visionnées (nouveaux articles livrés)	10 900	10 749	- 1,4
Nombre de pages microfilmées	926 500	913 665	- 1,4
Nombre de microfiches diffusées:			
— JO	1 458 593	1 666 049	+ 14,2
— autres publications	1 238 817	1 194 343	- 3,6
Nombre total de microfiches diffusées	2 697 410	2 860 392	+ 6,0
Nombre de microfiches expédiées sur base de commande	1 039 152	1 252 506	+ 20,5

5.4. Informatique

5.4.1. Introduction

En 1991, l'Office a commencé les travaux relatifs à son plan directeur pour ce domaine. Les efforts ont été portés avant tout vers trois axes complémentaires:

- définition de l'organisation des services informatiques de l'Office, de ses missions et de ses relations avec les autres unités de la maison. Dans ce cadre, une nouvelle section, «support utilisateurs», a été mise en place;
- définition des procédures à utiliser dans les différents domaines d'activité de l'informatique et de ses relations avec ses différents interlocuteurs;
- analyse des différents systèmes d'information en production ou en développement; après cet audit, qui est actuellement en cours, une stratégie d'application sera proposée.

Le matériel informatique s'est enrichi pendant cette période, notamment en ce qui concerne les équipements départementaux et locaux.

L'Office a pu, dans ce contexte, mettre au point une machine «Telecom Center» qui, équipée de produits de transferts de fichiers, lui a permis d'améliorer les possibilités d'un «dialogue électronique» avec ses partenaires institutionnels, en particulier avec les auteurs de publications.

En ce qui concerne les applications informatiques, les principales réalisations de l'année écoulée sont passées en revue ci-après, par domaine d'application.

5.4.2. Projet d'infrastructure

AGLOP (atelier de génie logiciel pour l'OP)

Ce projet a pour but la mise au point d'un atelier intégré de génie logiciel. Il devrait donc permettre une vue d'ensemble des données et des procédures gérées par les applications de l'Office et garantir ainsi leur cohérence au cours de l'évolution de ces applications.

5.4.3. Domaine gestion- administration

En 1991, les différentes applications de ce domaine ont subi d'importantes évolutions, notamment pour permettre une gestion plus intégrée des différentes attributions déferées à l'Office au niveau du suivi de production, de promotion et de diffusion des publications et documents issus des institutions communautaires. Les systèmes de l'Office sont de plus en plus ouverts à ces partenaires, qui ont un besoin croissant d'accéder aux informations en rapport avec leur activité.

SAGAP (gestion des adresses)

Une nouvelle version (3.2) a commencé à être préparée dans le courant de l'année. Elle reprendra tous les aspects associés à la gestion informatisée du dossier d'expédition.

Ges-Com (gestion commerciale)

En 1991, un effort de mise à niveau des différentes applications relatives à la gestion commerciale et de stocks (notamment, Comop et Artop) a été fait pour que ces systèmes d'information puissent couvrir d'une manière plus adéquate l'évolution des besoins (changement du numéro de catalogue, introduction d'un nouvel identifiant des articles produits, stockés et/ou diffusés par l'Office).

Planning (suivi de production des publications)

Cette application a été enrichie dans le courant de l'année 1991 par des fonctionnalités supplémentaires permettant un suivi plus rigoureux des tâches de production et l'accès à une information plus complète (par exemple, le calcul de la date prévisionnelle de livraison, l'accès aux différents critères servant à l'établissement du prix de vente).

Prestop

Sous ce libellé a été mis en œuvre un projet qui permettra la facturation par l'Office à ses partenaires institutionnels des différents travaux réalisés pour leur compte, tels que le stockage et la diffusion des publications gratuites, la gestion des fichiers d'adresses ou encore les différents travaux assurés par les ateliers.

Stat-Com

Ce nouvel outil qui a été mis en production permettra aux services de diffusion de disposer d'une information plus complète décrivant l'ensemble de leurs travaux de commercialisation.

5.4.4. Domaine documentaire

Un des efforts qui ont été réalisés dans ce domaine pendant la période écoulée concerne l'amélioration des interfaces avec les systèmes de gestion pour permettre un transfert plus rapide et plus important des informations. Une amélioration du transfert des données a permis une mise à jour plus rapide des différentes bases d'information externes comme Abel et Catel.

Au niveau des différents systèmes, les évolutions les plus marquantes ont été les suivantes.

Crenot (création des notices bibliographiques)

Après la mise en production des modules propres aux publications et aux documents publics, 1991 a été l'année des parties relatives au Journal officiel (Crejo) et au fonds documentaire (Crearc). Après les développements spécifiques, la production a démarré à titre expérimental.

PE-Docdel («document delivery» pour le Parlement européen)

A la demande du Parlement européen, un nouveau service a été mis en place en 1991. En plus de la consultation de la base des publications, il permet le choix et la commande de tous les documents archivés sur le disque optique (qui, à cette fin, a vu son contenu enrichi des questions écrites et procès-verbaux du Parlement européen publiés à partir de 1985, ainsi que des documents COM finals à partir de juillet 1989).

L'information relative à ces documents est disponible dès le jour de leur parution.

Ce service fournit des copies des documents souhaités par courrier traditionnel, par fax ou encore (nouveau de cette période) par «remote-printing» via une imprimante laser avec une qualité de 300 dpi.

Arcel (archive électronique)

Un contrôle de qualité accru a rendu plus fiable l'information fournie par les imprimeurs.

5.4.5. Domaine éditorial

EC Who's who (annuaire administratif interinstitutionnel)

En 1991 a été lancé le concept d'une base d'information permettant de renseigner en interne ou tout autre intéressé sur «qui est qui» dans les différentes institutions européennes.

OP-Cat (catalogues produits à l'Office)

Un certain nombre d'actions ont été entreprises pour permettre la réalisation par les ateliers de travaux plus complexes au moyen de la publication assistée par ordinateur (PAO). C'est le cas, par exemple, des différents catalogues des publications et des documents dont les ateliers peuvent, à partir d'un fichier électronique structuré, assurer la mise en pages et l'impression.

Cons-Leg (consolidation des textes législatifs)

Un premier pas a été franchi dans le courant de l'année 1991 en ce qui concerne la définition des bases conceptuelles de l'outil qui permettra la consolidation des différents textes législatifs à partir de leur support électronique ou de leur image digitalisée.

Divers

Un certain nombre d'efforts ont été réalisés auprès de différents auteurs pour les assister dans la refonte des circuits de création et de production de leurs publications. C'est le cas, entre autres, des demandes assurées sous le libellé Bul-Trad (pour le *Bulletin des Communautés européennes*) ou encore Rec-Jur (pour le *Recueil de la jurisprudence de la Cour de justice*).

6. Rapport sur la consultation des marchés et la gestion des contrats conclus par l'Office pour son compte et pour le compte des institutions

6.1. Introduction

6.2. Activités par secteur

6.3. Contrats de prestations et fournitures imputables à l'Office des publications

6.1. Introduction

Durant l'exercice budgétaire 1991, le volume d'activité de la gestion des contrats a augmenté de façon importante. Voici, à titre d'exemple, quelques pourcentages d'évolution:

- publications autres que le Journal officiel:
 - nombre de dossiers: +35% par rapport à 1990;
 - nombre de devis/estimations: +36% par rapport à 1990;
 - nombre de bons de commande: +15% par rapport à 1990;
 - nombre de firmes consultées: +218% par rapport à 1990;
 - nombre d'offres exploitées: +212% par rapport à 1990;
- Journal officiel: nombre de factures traitées: +14% par rapport à 1990;
- prestations et fournitures imputables à l'Office des publications:
 - nombre de devis/demandes de prix: +61% par rapport à 1990;
 - nombre de factures: +17% par rapport à 1990.

De plus, l'Office a repris, depuis le 1^{er} octobre 1991, l'établissement des formulaires 136F et des exonérations de TVA, tâches effectuées jusqu'alors par la DG IX de la Commission.

L'Office a, par ailleurs, poursuivi ses efforts en vue d'élargir son fichier de fournisseurs potentiels et a entamé une vaste campagne d'information dans tous les États membres.

Celle-ci comprend notamment les aspects suivants:

- appel en manifestation d'intérêt dans le supplément au JO;
- avis dans la presse spécialisée des différents pays membres;
- contacts avec les bureaux du Parlement et de la Commission;
- contacts avec les fédérations d'entreprises européennes et des pays membres.

6.2. Activités par secteur

6.2.1. Journal officiel et produits annexes

En 1991, l'attribution des commandes des numéros isolés a, selon le principe du choix du contractant-cadre qui est ponctuellement le moins-disant, donné lieu à l'établissement de 225 devis et bons de commande. De plus, 145 bons de commande de «produits annexes» ont été établis.

Sur le plan de la facturation, 2 882 factures ont été contrôlées et 254 ont donné lieu à des redressements pour un montant de 32 512 écus.

	Commandes	Factures		
		Traitées	Payées	Redressées
Éditions papier	225	1 195	1 100	170
Produits divers	145	1 687	1 499	84
Total	370	2 882	2 599	254

Le tableau 27 donne, par groupe de produits, la répartition entre les institutions des facturations pour 1991.

Le tableau 28 donne une statistique détaillée par mois et par série de la production relative au Journal officiel.

Le tableau 29 donne la répartition mensuelle des pages facturées du Journal officiel par institution.

Tableau 27 — Journal officiel 1991 — Prestations facturées

(en écus)

	Parlement	Conseil	Commission		Cour de justice	Comité économique et social	Cour des comptes	Total
			Poste A-3400	Poste B-5304				
<i>Éditions papier</i>								
Série C	4 046 992,60	261 587,26	6 826 224,78	0,00	652 215,18	453 263,58	459 095,47	12 699 378
Série L	1 142 556,60	3 068 438,33	12 482 615,01	0,00	47 353,71	0,00	0,00	16 740 963
Série S	0,00	0,00	0,00	7 392 732,41	0,00	0,00	0,00	7 392 732
Sous-total 1 (dont report)	5 189 549,20 2 452 566,22	3 330 025,59 1 371 780,07	19 308 839,79 4 683 106,98	7 392 732,41 1 345 162,21	699 568,89 152 493,30	453 263,58 119 182,25	459 095,47 377 089,24	36 833 074 10 501 380
<i>Produits divers</i>								
Transport, conditionnement, expédition	180 836,49	260 248,25	1 280 351,76	994 830,86	12 349,82	12 937,91	16 613,43	2 758 168
Supports magnétiques	16 119,51	10 223,55	53 768,05	0,00	1 123,83	1 149,01	1 484,49	83 868
JO S	0,00	0,00	0,00	8 477 156,16	0,00	0,00	0,00	8 477 156
Tables	0,00	120 443,28	610 819,58	0,00	129 046,38	0,00	0,00	860 309
MCM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Documents budgétaires	38 593,62	1 705 096,94	2 435 135,27	0,00	0,00	0,00	0,00	4 178 825
Microfilmage	28 193,52	17 881,31	94 042,01	0,00	1 965,63	2 009,64	2 596,39	146 688
Nimexe	0,00	0,00	566 912,38	0,00	0,00	0,00	0,00	566 912
Celex	0,00	0,00	1 191 145,40	0,00	0,00	0,00	0,00	1 191 145
Eurovoc	0,00	10 949,97	55 532,06	0,00	11 732,12	0,00	0,00	78 214
Système d'indexation	177 501,14	19 897,08	100 906,62	0,00	21 318,30	0,00	0,00	319 623
SEI	0,00	0,00	0,00	4 604 370,37	0,00	0,00	0,00	4 604 370
Traités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Répertoire	0,00	261 141,73	609 330,70	0,00	0,00	0,00	0,00	870 472
Formex	0,00	0,00	1 088,27	0,00	0,00	0,00	0,00	1 088
Einecs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
APA	0,00	0,00	49 014,40	0,00	0,00	0,00	0,00	49 014
Produits informatiques divers	614 813,28	115 544,47	1 007 026,08	0,00	12 701,36	12 985,70	16 777,16	1 779 848
Syspub	0,00	0,00	344 041,33	0,00	0,00	0,00	0,00	344 041
Arcdon	213 826,26	134 598,51	707 884,35	0,00	14 795,90	15 127,15	19 543,84	1 105 776
Sous-total 2 (dont report)	1 269 883,82 771 334,68	2 656 025,09 1 255 217,10	9 106 998,26 4 578 174,83	14 076 357,39 4 614 770,29	205 033,34 98 273,67	44 209,41 19 862,16	57 015,31 25 602,95	27 415 522 11 363 235
Total général	6 459 433,02	5 986 050,68	28 415 838,05	21 469 089,80	904 602,23	497 472,99	516 110,78	64 248 597
Exercice 1991	3 235 532,12	3 359 053,51	19 154 556,24	15 509 157,30	653 835,26	358 428,58	113 418,59	42 383 981
Report 1990	3 223 900,90	2 626 997,17	9 261 281,81	5 959 932,50	250 766,97	139 044,41	402 692,19	21 864 615

Tableau 28 — Journal officiel 1991 — Répartition mensuelle des pages produites, par institution

Séries L, C et S

Institutions	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Parlement européen	6 237	18 117	4 423	4 023	3 337	5 074	7 183	1 791	3 846	5 094	5 202	2 506	66 833
Conseil	1 721	2 723	2 474	844	1 211	3 996	2 770	3 627	4 402	1 753	2 634	5 184	33 339
Commission	21 854	24 718	29 812	27 772	26 616	26 559	49 649	29 543	32 322	25 489	27 039	27 751	349 124
Cour de justice	324	369	315	477	420	369	621	369	224	243	405	261	4 397
Comité économique et social	0	1 053	864	468	396	888	504	0	0	792	0	21	4 986
Cour des comptes	0	0	108	504	432	222	0	0	504	0	507	3 537	5 814
Total	30 136	46 980	37 996	34 088	32 412	37 108	60 727	35 330	41 298	33 371	35 787	39 260	464 493

Série L

Institutions	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Parlement européen	0	13 716	0	0	0	207	1 296	0	0	0	0	1 152	16 371
Conseil	1 622	2 579	2 037	794	1 166	3 897	2 640	3 591	4 366	1 721	1 913	4 986	31 312
Commission	7 370	7 213	10 531	8 422	10 542	11 304	25 187	11 295	13 782	7 719	7 843	11 088	132 296
Cour de justice	0	0	0	0	240	0	288	0	0	0	0	0	528
Comité économique et social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cour des comptes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	8 992	23 508	12 568	9 216	11 948	15 408	29 411	14 886	18 148	9 440	9 756	17 226	180 507

Tableau 28 (suite) — Journal officiel — Répartition mensuelle des pages produites, institution par institution

Série C

Institutions	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Parlement européen	6 237	4 401	4 423	4 023	3 337	4 867	5 887	1 791	3 846	5 094	5 202	1 354	50 462
Conseil	99	144	437	50	45	99	130	36	36	32	721	198	2 027
Commission	3 540	3 465	3 513	6 066	3 078	3 375	7 542	3 168	6 426	4 148	4 748	5 395	54 464
Cour de justice	324	369	315	477	180	369	333	369	224	243	405	261	3 869
Comité économique et social	0	1 053	864	468	396	888	504	0	0	792	0	21	4 986
Cour des comptes	0	0	108	504	432	222	0	0	504	0	507	3 537	5 814
Total	10 200	9 432	9 660	11 588	7 468	9 820	14 396	5 364	11 036	10 309	11 583	10 766	121 622

Série S

Institutions	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Parlement européen	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commission	10 944	14 040	15 768	13 284	12 996	11 880	16 920	15 080	12 114	13 622	14 448	11 268	162 364
Cour de justice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Comité économique et social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cour des comptes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	10 944	14 040	15 768	13 284	12 996	11 880	16 920	15 080	12 114	13 622	14 448	11 268	162 364

Tableau 29 — Journal officiel 1991 — Répartition mensuelle des pages facturées, par institution

Mois	Série	Total	PE		Conseil		Commission		Cour de justice		Comité économique et social		Cour des comptes	
			Pages	%	Pages	%	Pages	%	Pages	%	Pages	%	Pages	%
Janvier	C	7 468	3 679	49,26	316	4,23	3 186	42,66	287	3,84	0	0,00	0	0,00
	L	13 568	576	4,25	2 178	16,05	10 814	79,70	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	S	10 260	0	0,00	0	0,00	10 260	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total	31 296	4 255	13,60	2 494	7,97	24 260	77,52	287	0,92	0	0,00	0	0,00
Février	C	8 368	3 754	44,86	148	1,77	3 926	46,92	324	3,87	0	0,00	216	2,58
	L	17 136	0	0,00	4 869	28,41	12 267	71,59	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	S	14 004	0	0,00	0	0,00	14 004	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total	39 508	3 754	9,50	5 017	12,70	30 197	76,43	324	0,82	0	0,00	216	0,55
Mars	C	13 366	3 545	26,52	342	2,56	3 966	29,67	221	1,65	1 638	12,25	3 654	27,34
	L	18 324	0	0,00	8 399	45,84	9 925	54,16	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	S	3 600	0	0,00	0	0,00	3 600	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total	35 290	3 545	10,05	8 741	24,77	17 491	49,56	221	0,63	1 638	4,64	3 654	10,35
Avril	C	15 048	2 913	19,36	63	0,42	11 604	77,11	324	2,15	0	0,00	144	0,96
	L	9 640	324	3,36	1 946	20,19	7 370	76,45	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	S	10 944	0	0,00	0	0,00	10 944	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total	35 632	3 237	9,08	2 009	5,64	29 918	83,96	324	0,91	0	0,00	144	0,40
Mai	C	10 740	6 690	62,29	216	2,01	2 529	23,55	333	3,10	972	9,05	0	0,00
	L	27 108	13 716	50,60	4 173	15,39	9 219	34,01	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	S	13 536	0	0,00	0	0,00	13 536	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total	51 384	20 406	39,71	4 389	8,54	25 284	49,21	333	0,65	972	1,89	0	0,00
Juin	C	11 388	5 242	46,03	401	3,52	4 449	39,07	351	3,08	945	8,30	0	0,00
	L	10 696	0	0,00	1 955	18,28	8 741	81,72	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	S	12 492	0	0,00	0	0,00	12 492	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total	34 576	5 242	15,16	2 356	6,81	25 682	74,28	351	1,02	945	2,73	0	0,00
Juillet	C	15 368	8 559	55,69	50	0,33	5 706	37,13	477	3,10	468	3,05	108	0,70
	L	8 460	0	0,00	650	7,68	7 810	92,32	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	S	17 064	0	0,00	0	0,00	17 064	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total	40 892	8 559	20,93	700	1,71	30 580	74,78	477	1,17	468	1,14	108	0,26
Août	C	4 176	2 196	52,59	0	0,00	1 386	33,19	90	2,16	0	0,00	504	12,07
	L	5 192	0	0,00	534	10,29	4 658	89,71	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	S	18 864	0	0,00	0	0,00	18 864	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total	28 232	2 196	7,78	534	1,89	24 908	88,23	90	0,32	0	0,00	504	1,79

Tableau 29 (suite) — Journal officiel 1991 — Répartition mensuelle des pages facturées, par institution

Mois	Série	Total	PE		Conseil		Commission		Cour de justice		Comité économique et social		Cour des comptes	
			Pages	%	Pages	%	Pages	%	Pages	%	Pages	%	Pages	%
Septembre	C	14 444	6 467	44,84	144	1,00	5 427	37,57	459	3,18	1 284	8,89	654	4,53
	L	18 204	207	1,14	1 793	9,85	15 964	87,70	240	1,32	0	0,00	0	0,00
	S	6 012	0	0,00	0	0,00	6 012	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total	38 660	6 683	17,29	1 937	5,01	27 403	70,88	699	1,81	1 284	3,32	654	1,69
Octobre	C	6 404	892	13,93	130	2,03	5 157	80,53	225	3,51	0	0,00	0	0,00
	L	13 320	0	0,00	4 602	34,55	8 430	63,29	288	2,16	0	0,00	0	0,00
	S	18 396	0	0,00	0	0,00	18 396	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total	38 120	892	2,34	4 732	12,41	31 983	83,90	513	1,35	0	0,00	0	0,00
Novembre	C	5 436	2 799	51,49	0	0,00	2 529	46,52	108	1,99	0	0,00	0	0,00
	L	21 060	0	0,00	1 376	6,53	19 684	93,47	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	S	6 984	0	0,00	0	0,00	6 984	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total	33 480	2 799	8,36	1 376	4,11	29 197	87,21	108	0,32	0	0,00	0	0,00
Décembre	C	14 360	7 781	54,19	9	0,06	6 291	43,81	279	1,94	0	0,00	0	0,00
	L	18 202	1 296	7,12	5 104	28,04	11 802	64,84	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	S	12 114	0	0,00	0	0,00	12 114	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total	44 676	9 077	20,32	5 113	11,44	30 207	67,61	279	0,62	0	0,00	0	0,00
Total	C	126 566	54 526	43,08	1 819	1,44	56 156	44,37	3 478	2,75	5 307	4,19	5 280	4,17
	L	180 910	16 119	8,91	37 579	20,77	126 684	70,03	528	0,29	0	0,00	0	0,00
	S	144 270	0	0,00	0	0,00	144 270	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	Total général	451 746	70 645	15,64	39 398	8,72	327 110	72,41	4 006	0,89	5307	1,17	5 280	1,17

6.2.2. Publications autres que le Journal officiel

Les publications de ce type transitent par le bureau de planning. Le nombre de dossiers ouverts a évolué comme suit:

Type de dossier	1991	1990	Évolution (en %)
Périodiques	104	87	+19,5
Petits travaux	121	110	+10,0
Isolés (y compris documents publics)	1 058	744	+42,2
Nombre total de dossiers	1 283	941	+36,3

Les activités relatives à la gestion administrative et financière de ces publications ont donné les résultats suivants:

Travaux	1991	1990
Appels d'offres	15	35
— Avis de marchés publiés au Journal officiel	10	—
— Firms consultées	1 117	351
— Offres exploitées	353	113
Nouveaux contrats	41	16
Rapports CCAM/avis	16	29
Devis/estimations	2 036	1 497
Bons de commande	2 224	1 926
Factures	2 656	2 333
Notes de crédit	87	64
Révisions des prix	53	53

Les 2 656 factures contrôlées correspondent à un montant de 17 506 130,89 écus, pouvant se répartir comme suit entre les institutions:

Institutions	Montants en écus	%
Parlement	2 372 978,90	13,56
Conseil	239 765,90	1,37
Commission	12 466 168,10	71,21
Cour de justice	2 068 227,29	11,81
CES	156 308,20	0,89
Cour des comptes	10 700,62	0,06
Cedefop	191 981,88	1,10
Fondation européenne de Dublin	—	—
Institut universitaire européen de Florence	—	—
Total	17 506 130,89	100,00

Les 87 notes de crédit obtenues portent sur 141 130,41 écus.

Le montant total des factures contrôlées est en progression de 26,5% par rapport à 1990.

6.3. Contrats de prestations et fournitures imputables à l'Office des publications

Le tableau ci-après donne un aperçu de l'activité relative aux prestations et fournitures imputables au budget de l'Office des publications.

Travaux	1991	1990
Demandes d'acquisition	481	465
Appels d'offres	24	27
— Avis de marchés publiés au JO S	4	—
— Firmes consultées	264	197
— Offres exploitées	108	92
Nouveaux contrats	40	27
Rapports CCAM	12	13
Devis/demandes de prix	776	481
Bons de commande	905	862
Factures	6 835	5 829
Notes de crédit	34	30
Révisions des prix	84	21
Ordres de recouvrement	11	26
Attestation d'exonération TVA	77	—
Formulaires 136F	19	—

7. Rapport sur les effectifs de l'Office et sur les problèmes de gestion du personnel

7.1. Fonctionnaires

7.2. Temporaires

7.3. Auxiliaires

**7.4. Correcteurs indépendants
(free-lance)**

7.5. Formation

**7.6. Concertation avec la représentation
du personnel**

**7.7. Concertation avec les organisations
syndicales et professionnelles**

7.1. Fonctionnaires

Au titre du budget 1991, quatre nouveaux postes ont été obtenus, ce qui a amené le nombre d'emplois permanents à 428 (voir tableau 30 ci-après). La pénurie de lauréats sur les listes de réserve de correcteurs d'épreuves a continué à poser de sérieux problèmes à l'Office dans l'accomplissement de ses tâches journalières. Il n'a pas été possible de pourvoir tous les postes vacants et la prochaine liste de réserve ne sera vraisemblablement disponible qu'au début de l'année 1993.

Quarante fonctionnaires sont arrivés en 1991 à l'OPOCE par voie de recrutement, de mutation et de transfert. Les détails de ces mouvements ainsi que des autres procédures administratives (départs, promotions, etc.) sont donnés dans le tableau 31 ci-après.

Tableau 30 — Effectifs 1991

Catégories et grades	Emplois permanents
A 1	—
A 2	1
A 3	1
A 4	3
A 5	4
A 6	6
A 7	5
A 8	—
Total	20
B 1	25
B 2	52 (1)
B 3	62 (1)
B 4	50
B 5	14
Total	203
C 1	25
C 2	25
C 3	36
C 4	36
C 5	9
Total	131
D 1	13
D 2	22
D 3	39
D 4	—
Total	74
Total général	428

(1) Dont deux emplois d'assistant technique et d'assistant de secrétariat.

Tableau 31 — Procédures administratives

	Nombre
Fonctionnaires	
<i>A — Arrivées</i>	
1. Nomination de fonctionnaires stagiaires :	
— concours général	25
— concours interne	0
2. Mutation vers l'OPOCE	13
3. Transfert vers l'OPOCE	2
4. Mise à la disposition de l'OPOCE	1
5. Détachement à l'OPOCE	0
6. Réintégration :	
— après mise en disponibilité	0
— après congé de convenance personnelle	1
— après service militaire	0
<i>B — Départs</i>	
1. Mutation vers une autre DG	12
2. Transfert vers une autre institution	1
3. Congé de convenance personnelle :	
— octroi	4
— prorogation de l'exercice 1990 sur l'exercice 1991	2
4. Congé pour service militaire :	
— octroi	0
— prorogation de l'exercice 1990 sur l'exercice 1991	0
5. Mise à la disposition d'une autre DG :	
— octroi	1
— prorogation de l'exercice 1990 sur l'exercice 1991	1
6. Détachement de l'OPOCE	0
7. Mise en disponibilité	0
8. Invalidité	6
9. Dégagement	0
10. Mise à la retraite	2
11. Démission	1
12. Retrait d'emploi dans l'intérêt du service	0
13. Licenciement pour insuffisance professionnelle	0
14. Décès	2
<i>C — Divers</i>	
1. Promotion :	
— dans la carrière	33
— hors carrière	21
— vers une autre catégorie :	
— par voie de concours interne	2
— par voie de concours externe	0
2. Nomination	
3. Intérim :	
— octroi	—
— prorogation de l'exercice 1990 sur l'exercice 1991	—
4. Mi-temps et temps partiel :	
— octroi	10
— prorogation de l'exercice 1990 sur l'exercice 1991	11
5. Mobilité au sein de l'OPOCE	29

Tableau 31 (suite) — Procédures administratives

	Nombre
Agents temporaires	
<i>A — Arrivées</i>	
1. Engagement à durée déterminée:	
— nouvel engagement	0
— renouvellement	3
2. Engagement à durée indéterminée:	
— nouvel engagement	—
— renouvellement	—
<i>B — Départs</i>	
1. Fin de contrat	—
2. Titularisation	—
3. Démission	—
4. Décès	—
Agents auxiliaires	
<i>A — Arrivées</i>	
1. Engagement à durée déterminée:	
— nouvel engagement	23
— renouvellement	2
2. Engagement à durée indéterminée:	
— nouvel engagement	—
— renouvellement	—
<i>B — Départs</i>	
1. Fin de contrat	8
2. Titularisation	0
3. Démission	3
4. Décès	0

7.2. Temporaires

Les contrats des trois agents temporaires engagés en 1990 ont été reconduits en 1991, l'absence de nouvelles listes de réserve appropriées dans les domaines de l'informatique et de la correction d'épreuves rendant impossible le recrutement de nouveaux fonctionnaires pour remplacer ces agents temporaires dans leurs tâches.

7.3. Auxiliaires

En application des règles en vigueur concernant le recours à des correcteurs indépendants (free-lance) et compte tenu du nombre insuffisant de fonctionnaires dans le domaine de la correction, l'Office a octroyé des contrats d'auxiliaire à un total de quatorze free-lance, en fonction, d'une part, des résultats obtenus au nouveau test d'aptitude et, d'autre part, du manque de personnel pour certaines langues. D'autres contrats d'agents auxiliaires ont été conclus pour faire face

aux pointes de travail dans les services et pour remplacer des fonctionnaires en absence prolongée (par exemple, congé de maternité).

A la fin de l'année, il restait encore quatorze agents auxiliaires, presque exclusivement dans le domaine de la correction d'épreuves.

7.4. Correcteurs indépendants (free-lance)

Le crédit initial inscrit au budget 1991, couvrant les honoraires, les frais de voyage et d'approche, les indemnités de mission, les contributions d'assurance maladie/accident ainsi que les frais de publication d'annonces et d'organisations de tests, s'élevait à 1 250 000 écus.

Un premier virement vers le poste 1110 pour financer les contrats d'auxiliaire octroyés à certains free-lance (voir 7.3 ci-dessus) a été largement compensé par la suite, par des renforcements en provenance notamment du poste 1100 (traitements des fonctionnaires). Malgré ces renforcements, les crédits de ce poste sont devenus insuffisants au cours de l'année, et l'Office a dû faire appel aux institutions pour financer une partie des travaux qu'il a effectués pour leur compte.

Le total des crédits dépensés pour renforcer les équipes de correction de l'Office s'élève donc en réalité à plus de 1 700 000 écus (1 155 000 du poste free-lance, 370 000 pour les auxiliaires et quelque 200 000 écus financés par les institutions).

Au cours de l'année, l'Office a organisé des tests d'aptitude pour un total de 558 personnes, afin de disposer de réserves suffisantes de correcteurs indépendants (voir tableau 32 ci-après).

Tableau 32 — Résultats des tests organisés
pour les correcteurs indépendants

Langues du test	Candidatures introduites	Candidats invités au test	Participants	Réussites
— DA, DE, EN, ES, FR, GR, IT, NL, PT	509	464	340	23
— DA, DE, EN, ES, FR, GR, IT, NL, PT	189	185	139	10
— DA, EN, FR, GR, NL	106	102	79	11

Par ailleurs, une série de tests a été organisée en allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais et portugais pour les correcteurs free-lance ayant déjà travaillé pour l'Office, en vue de l'application du nouveau code de bonne conduite.

Une nouvelle formule de test d'aptitude est appliquée depuis 1991, qui comporte:

- un test de comparaison;
- un test grammatical;
- une correction d'épreuve en concordance avec un manuscrit.

Le taux de réussite reste relativement bas (moins de 8%), et il a été difficile de faire face à toutes les demandes, surtout dans certaines langues telles que le danois.

Devant les problèmes qu'il rencontre pour sélectionner et surtout pour garder à sa disposition des correcteurs indépendants qualifiés, l'Office a lancé un appel d'offres pour la prise en charge de travaux de correction par des sociétés privées et espère ainsi dégager une capacité supplémentaire à laquelle il pourra faire appel en cas de besoin.

7.5. Formation

Contrairement à 1990, il n'a pas été possible de renforcer le poste budgétaire relatif au perfectionnement professionnel en raison des sérieuses difficultés budgétaires que l'Office a connues en 1991.

Néanmoins, la totalité des crédits inscrits (50 000 écus) a été consommée essentiellement dans les domaines de l'informatique et des techniques graphiques.

Un support de cours PAO (publication assistée par ordinateur) a été élaboré et financé à la demande du comité de direction de l'Office et a déjà servi à un premier cycle de cours financé par les institutions.

79 personnes ont bénéficié des actions de formation financées par le budget de l'Office, 115 fonctionnaires ont suivi un cours de langue organisé par la Commission:

Langue étudiée	ES	DA	DE	GR	EN	FR	IT	NL	PT
Participants	19	0	20	3	27	29	14	2	1

D'autres actions de formation de la Commission ont été suivies par 164 fonctionnaires. Au total, 358 actions de formation ont été autorisées (418 en 1990).

7.6. Concertation avec la représentation du personnel

Compte tenu de la concertation récente (novembre 1990) qui avait permis d'examiner ensemble plusieurs problèmes, le besoin d'une concertation formelle avec la représentation du personnel ne s'est pas fait sentir au cours de l'exercice.

Néanmoins, des contacts informels ont eu lieu tout au long de l'année et ont permis de résoudre certains points, notamment les problèmes de climatisation à la photocomposition.

7.7. Concertation avec les organisations syndicales et professionnelles

7.7.1. Concertation politique

Le 7 janvier 1991, M. Williamson, secrétaire général de la Commission, a reçu, en sa qualité de président en exercice du comité de direction de l'Office, une délégation des organisations syndicales et professionnelles (OSP).

La réunion a essentiellement été axée sur les points énumérés ci-après.

■ Adéquation des ressources humaines et matérielles mises à la disposition de l'Office

Les représentants des OSP ont exprimé la crainte que l'Office des publications, dont la charge de travail évolue directement en fonction des demandes des institutions, ne dispose pas des moyens nécessaires pour la réalisation de ses objectifs.

Le président du comité de direction a réaffirmé son souci de voir un Office des publications moderne doté de ressources adéquates. Il a toutefois souligné que l'autorité budgétaire a souvent d'autres préoccupations et que les discussions concernant les ressources humaines sont souvent difficiles.

■ Promotion des publications

La délégation syndicale a souligné l'importance qu'elle réserve à la promotion et a exprimé sa déception devant l'attitude de l'autorité budgétaire, qui n'a effectué qu'une faible augmentation au titre 3 pour les dépenses de vulgarisation et de promotion des publications.

Le comité de direction de l'Office des publications lui a accordé de nouveaux moyens financiers pour la promotion, basés sur certaines recettes de ventes.

Le comité de coordination des publications de la Commission a également retenu le principe de l'inclusion d'un crédit couvrant la promotion de chaque publication dans l'enveloppe budgétaire de la publication même.

L'Office même a décidé de renforcer l'équipe « promotion/ventes » en lui attribuant un nouveau poste de catégorie A.

De nouvelles formes de collaboration ont été trouvées avec la DG X de la Commission pour mieux valoriser les points d'information déjà existants ou futurs tels que le nouvel info-point qui s'ouvrira dans le centre de la ville de Luxembourg.

■ Formation

La délégation syndicale a réclamé une formation adéquate à l'utilisation des outils modernes dont se sert l'Office des publications dans son travail quotidien. Elle a demandé également que cette formation soit donnée aussi bien aux supérieurs directs des utilisateurs qu'aux utilisateurs eux-mêmes.

Le président du comité de direction a souligné le grand nombre de formations dont bénéficie déjà le personnel de l'Office des publications. Dans ce contexte, les préparations d'une formation « agent de fabrication » ainsi que d'une formation « publication assistée par ordinateur » ont été signalées.

■ Contrats extérieurs

Les OSP ont exprimé le souhait de voir un maximum de transparence dans ce domaine et le désir d'être informées des appels d'offres dans

le domaine du personnel extérieur. Elles ont proposé le recours accru à des moyens statutaires pour faire face aux besoins.

Le président du comité de direction a reconnu que la question du personnel extérieur est difficile, mais qu'une solution sera trouvée.

En ce qui concerne l'Office des publications, on applique le principe de réserver les tâches de gestion, de conception et de contrôle au personnel statutaire en sous-traitant surtout les tâches d'exécution. A part le cas connu des free-lance (correcteurs indépendants), l'Office des publications recherche des contrats de service en évitant dans toute la mesure du possible des relations contractuelles avec des individus.

Quant aux free-lance, l'Office des publications a déclaré son intention de faire davantage appel à des contrats d'auxiliarat en application du code de bonne conduite.

■ Problèmes généraux pour le personnel en place à Luxembourg

Les OSP ont soulevé plusieurs questions d'intérêt général pour le personnel en place à Luxembourg, notamment la politique immobilière, le Foyer européen, la répartition des promotions ainsi que les déplacements fréquents à Bruxelles qui influent souvent sur la vie privée des agents concernés.

Le président du comité de direction a reconnu l'importance de ces questions et a proposé d'en soulever certaines avec les autorités luxembourgeoises.

7.7.2. Concertation technique

Le 15 mai 1991, la direction de l'Office des publications a rencontré une délégation des OSP. L'échange de vues a essentiellement porté sur le tableau des effectifs, la question du personnel non statutaire, la formation, les frais d'affranchissement, l'image de marque de l'OPOCE et la réalisation de la nouvelle cantine.

Les OSP ont noté avec satisfaction que l'Office des publications avait tenu compte des remarques qu'elles avaient formulées lors de la réunion précédente en 1990 en ce qui concerne le rééquilibrage du tableau des effectifs. Malheureusement, ce rééquilibrage ainsi que d'autres modifications ont dû être reportés en attendant la révision des perspectives financières, la Commission ayant demandé que l'Office des publications présente un tableau des effectifs inchangé pour 1992.

■ Équilibre entre personnel statutaire et personnel non statutaire

Les OSP ont fait part de leur inquiétude quant au nombre de personnes travaillant à l'Office des publications et n'ayant pas de lien statutaire avec lui.

Elles ont demandé que l'Office recoure davantage aux solutions statutaires. Dans ce contexte, l'Office, en application du code de bonne conduite, a annoncé qu'il offrira douze contrats d'auxiliaires à des correcteurs indépendants pour faire face au déficit structurel dans ses équipes de correction.

Néanmoins, l'Office des publications étant un organisme d'intendance, il restera important qu'il puisse répondre aux demandes qui lui sont faites par ses clients, les institutions, ce qui impliquera nécessai-

rement le recours à des ressources extensibles pour pouvoir toujours répondre favorablement à ces exigences. L'Office des publications a confirmé qu'il préférerait satisfaire ces demandes en ayant recours à des fonctionnaires, si la disponibilité de postes et de listes de réserve le permettait.

Pour l'informatique, le problème de recrutement de personnel qualifié en concurrence directe avec le marché libre est bien connu, et l'Office des publications a fait établir un plan informatique identifiant les tâches prioritaires qui doivent rester aux mains des fonctionnaires.

■ Formation

Les OSP ont exprimé leur inquiétude quant au montant inscrit au budget de l'Office des publications pour la formation professionnelle, montant qu'elles considèrent comme étant faible en comparaison du budget de la Commission.

Ce chiffre ne donne toutefois aucune indication sur les cours de formation dispensés par la Commission et auxquels le personnel de l'Office participe. La direction de l'Office des publications réfléchira sur la question du financement de la formation professionnelle.

■ Frais d'affranchissement

Devant la hausse brutale des tarifs postaux à Luxembourg cette année, une discussion a eu lieu sur l'importance démesurée du poste «frais d'affranchissement» dans le budget total de l'Office des publications.

■ Image de marque de l'Office des publications

Les OSP ont souligné leur préoccupation de voir l'Office des publications présenté et reconnu comme l'*éditeur* des institutions européennes. L'Office des publications a expliqué les efforts déjà entrepris dans cette direction, où il essaie d'obtenir un maximum de synergies avec d'autres partenaires, l'info-point à Luxembourg et la coédition du livre *The Ecu Report* d'Emerson et Huhne étant les derniers exemples.

■ Cantine

Le planning prévu pour la réalisation de la nouvelle cantine a fait l'objet de discussions de même que le mode d'exploitation qui sera retenu.

8. Rapport sur l'application des dispositions en vigueur relatives aux traductions à moyen et à long terme

8.1. Travaux exécutés pour le Parlement

8.2. Travaux exécutés pour le Conseil

8.3. Travaux exécutés pour l'Office des publications

8.4. Les avis de marchés et le projet Avima

8.5. La rationalisation

Les travaux de traduction effectués en 1991 pour le compte de l'Office des publications et des différentes institutions sont repris au tableau 33 ci-après. Tous ces travaux ont été exécutés par le groupe thématique G du service de traduction.

Tableau 33 — Liste des travaux exécutés par le service de traduction

(en nombre de pages)

Travaux	1988	1989	1990	1991
<i>Parlement</i>				
Compte rendu in extenso des débats parlementaires	5 261	5 667	9 218	1 835
<i>Conseil</i>				
Aperçu des activités	2 122	3 320	1 065	454
<i>Office des publications</i>				
Rapport de gestion, contrats, autres travaux	1 441	5 259	2 353	3 870
Total	8 824	14 246	12 636	6 159

8.1. Travaux exécutés pour le Parlement

En 1991, le service de traduction installé à Luxembourg a effectué la traduction de l'annexe «Heure des questions» au compte rendu in extenso des débats parlementaires pour deux périodes de sessions ordinaires du Parlement européen.

Le volume de ces travaux a représenté un total de 1 835 pages pour la traduction en huit langues. Le délai imparti à cette traduction était généralement d'un mois.

8.2. Travaux exécutés pour le Conseil

En 1991, une partie du *Trente-huitième aperçu des activités du Conseil* a été traduite par le service de traduction en espagnol, en grec, en italien et en néerlandais, représentant un total de 454 pages.

8.3. Travaux exécutés pour l'Office des publications

Les travaux effectués pour le compte de l'Office, notamment la traduction du *Vingt-deuxième rapport annuel de gestion*, d'appels d'offres, de contrats d'imprimerie, de dépliants, de manuels et autres ont représenté un total de 3 870 pages dans huit langues.

8.4. Les avis de marchés et le projet Avima

La première phase du projet Avima étant clôturée, la traduction des avis de marchés publics à publier dans la série S du Journal officiel s'effectue, dans sa plus grande partie, à l'aide d'un système automatisé. La traduction résiduelle est faite selon un schéma standardisé lors de la préparation des documents.

Le service de traduction a effectué, pendant l'année 1991, un contrôle de qualité par échantillonnage. Les résultats se sont avérés satisfaisants.

8.5. La rationalisation

L'excellente collaboration entre l'Office des publications et le service de traduction a encore été valorisée pendant l'année 1991 dans le contexte de la rationalisation de la chaîne de production des documents, qui comporte les services auteurs de la Commission, le service de traduction et l'Office des publications.

Ainsi, de nombreux projets ont démarré (par exemple, Bulletin des CE, Rapport général, budget), visant à l'utilisation du même manuscrit électronique pendant toutes les étapes de traitement. Les possibilités du courrier électronique et des conversions des fichiers sont exploitées dans la mesure du possible. Les résultats sont les suivants :

- élimination des doubles emplois, surtout en ce qui concerne la dactylographie, le formatage et la correction des documents ;
- augmentation de la qualité du document final,
- possibilité d'introduction d'outils automatisés de traitement linguistique.

Il est évident que de pareils développements engendreront des économies de coûts et de personnel pour tous les services de la Commission impliqués.

